mairie

le Vigen

information

printemps-été 2015

Diaporama

COMITÉ DE VILLAGES
COMMÉMORATION 8 MAI 1945
VIE ASSOCIATIVE
VŒUX À LA POPULATION

1

2

4

6

7

8

9

3

5

Retrouvez l'actualité de la commune sur facebook : LE VIGEN COMMUNE

COMITÉ DE VILLAGES
Photographies 1 à 3
Projet à Leycuras (p. 4)

VIE MUNICIPALE
Photographies 4 à 6
14 janvier : vœux à la population
Commémoration du 8 mai 1945
(p. 13)

VIE ASSOCIATIVE
Photographies 7 à 9
Section bibliothèque : atelier de Pâques (p. 23)
Comité des fêtes : marche contre le cancer (p. 21)
3 mars : réunion d'information et rencontre avec les associations

Jean-Claude Chanconie

Maire du Vigen

Madame, Monsieur

Parmi les différents sujets dont le conseil municipal a eu à débattre depuis la précédente parution de notre journal municipal deux ont été particulièrement importants : le budget 2015 et le projet de construction de l'école maternelle.

Pour ce qui est du budget deux éléments ont contribué à rendre son équilibre difficile : la baisse des dotations de l'État d'une part, les investissements nécessaires d'autre part. L'article sur le budget que vous trouverez dans ce journal vous donnera toutes les précisions nécessaires.

La construction de l'école a donné lieu à plusieurs débats au sein du conseil municipal. En simplifiant les choses, en grossissant même le trait pour mieux faire comprendre, on peut classer les approches des uns et des autres en trois catégories :
la première dit : construisons l'école dont on a besoin aujourd'hui et même ne construisons qu'au minimum. On ne sait pas ce que sera l'avenir ; si plus tard il faut faire plus, on verra alors.
La deuxième dit : essayons d'analyser, au moins sur le moyen terme, les tendances de l'évolution de la société et de l'environnement puis structurons et dimensionnons l'école pour les besoins les plus probables de demain.
La troisième dit : menons des études complètes très détaillées, bâtissons un plan précis sur le long terme incluant tous les besoins ou projets (dont l'école) et quand le plan sera bien bordé passons à sa réalisation.

La première approche est assez fréquente dans les petites structures. Elle sous-entend que l'on n'a pas prise sur son destin et que le mieux est de gérer "au gré du vent". C'est une approche prudente et attentiste, voire malthusienne. Son slogan est "ça ne marchera jamais". Ne se fixant pas d'objectif elle est sans surprise.
La deuxième est plutôt anglo-saxonne ; elle conduit à privilégier des hypothèses, parfois même à prendre des risques qu'il faut ensuite gérer. C'est une approche à la fois entrepreneuriale et empirique. Elle exige une bonne évaluation du risque acceptable faute de quoi elle peut conduire à de lourds échecs.
La troisième est technocratique (et assez française). Elle suppose que tout est analysable, quantifiable, permanent, stable, linéaire. C'est l'approche planificatrice, stricte, règlementaire, où ce qui n'est pas prévu n'existe pas. Lors de la phase de réalisation le rappel à l'ordre de la réalité mouvante est souvent problématique.

Il est intéressant de voir que dans une petite commune comme la nôtre les débats, sur un sujet important à notre échelle mais très petit à l'échelle du pays, ont la même structure que les débats nationaux.

Donc nous sommes normaux !

Excellentes vacances à toutes et à tous.

SOMMAIRE

P. 4-17
VIE MUNICIPALE
Actualités, tribunes des élus, projets, aménagements... tout sur la commune.

P.18-27
VIE DES ASSOCIATIONS
Interviews, rendez-vous, activités des associations de la commune.

P.28-31
REPORTAGES
Cécile et Julien Dupont...
Le Reynou, ici et ailleurs

P.32-34
CARNET
Agenda et mémento

mairie le Vigen

OURS

Le Vigen Information
printemps - été 2015

Mairie du Vigen | 05 55 00 51 17
1 place Adrien-Delor
87110 Le Vigen

Directeur de la publication
Jean-Claude Chanconie
Maire du Vigen

Rédaction
Commission communication,
avec la participation des associations
communication.mairie.le.vigen@gmail.com

Conception graphique | Moshi.Moshi
07 78 87 89 37 / contact@moshimoshi.fr
Impression | l'Atelier Graphique
05 55 50 68 22 / www.ateliergraphique.fr

Imprim'vert. Ne pas jeter sur la voie publique.

Sauf mentions contraires © images : mairie du Vigen.

Ombellifères, mai 2015

Vie municipale et de la commune

Limoges Métropole
Communauté d'agglomération

Site de Leycuras en avril dernier : on creuse la mare pédagogique au pied du grand chêne pédonculé.

COMITÉ DE VILLAGES

LEYCURAS : UN PROJET PARTICIPATIF ET ÉVOLUTIF POUR UN ESPACE PRÉSERVÉ !

Écouter, échanger, dialoguer, chercher des solutions techniques, humaines, parfois faire des compromis ; le tout dans une ambiance toujours respectueuse et surtout chaleureuse... Voilà ce qui s'est passé dans ce 1er comité de villages.
Des réunions en mairie, beaucoup sur le terrain aussi, ont permis d'élaborer un projet tenant compte des contraintes techniques, des idées et remarques des habitants impliqués dans les groupes de travail "pâturage" et "valorisation".
Habitants, élus du Vigen, personnalités extérieures et techniciens de l'Agglo ont travaillé pendant plusieurs mois avant que sa 1re étape n'aboutisse en juin.

LE PROJET INITIAL...

Au départ le site, aménagé en parc d'agrément, était rattaché au lotissement privé de Leycuras. Le bassin de rétention, situé dans sa partie basse, avait été transformé il y a quelques années en plan d'eau par les riverains. Après l'intégration du lotissement au domaine communal, une expertise de la direction de l'assainissement de l'Agglo a établi que l'ouvrage ne répondait plus aux normes en vigueur et nécessitait une vidange accompagnée d'un curage/débroussaillage pour sa mise en conformité technique. Ces actions, nécessaires, ont rendu le site moins attrayant, mais la nature a repris ses droits depuis : saulaie, prêles, cardamines des prés occupent de nouveau l'espace et la roselière se recompose doucement.

UN PROJET QUI A ÉVOLUÉ...

Comment entretenir le lieu ? Et comment conserver l'accessibilité du site et sa convivialité, si chère aux riverains tout en répondant aux nouvelles contraintes techniques ? Des questions essentielles, qui ont fait l'objet de nombreux débats.
La commune du Vigen a décidé d'expérimenter, après concertation, un système d'entretien naturel et respectueux de l'environnement au moyen de moutons "tondeurs".
Ce choix écologique réduit considérablement le coût engendré par la tonte mécanique et les pollutions qu'elle entraîne. Seules les bordures et les sentiers seront tondus régulièrement.
Quatre portillons permettent maintenant l'accès au site ; ils ont été spécialement conçus de façon à ce que les moutons ne soient pas tentés de fuguer mais chacun devra rester vigilant en vérifiant leur fermeture.
Les moutons sont pacifiques, certains curieux, d'autres craintifs : vous pourrez évidemment cheminer à proximité, en respectant toutefois leur intimité !
Si un parcours de santé a été au départ envisagé, nous avons opté pour des aménagements plus discrets et respectueux de la biodiversité. Deux mares ont été creusées : l'une jouxtant le bassin de rétention, l'autre (pédagogique) à proximité du chêne pédonculé et sera gérée par Franck Taboury (animateur nature) et les enfants fréquentant son atelier périscolaire de Puy-Méry. Elle permettra l'observation et le développement d'espèces animales et végétales.
C'est la fin de la 1re étape du projet, il reste encore beaucoup à faire pour améliorer l'accueil des publics (promeneurs, enfants des écoles, naturalistes en quête d'observations, etc.). Un parcours didactique avec des panneaux répertoriant la faune et la flore seront prochainement installés par l'Agglo ; tout comme des barrières en châtaignier sécuriseront les abords des mares et des ruisseaux, pour le confort et la tranquillité des futurs promeneurs.

UN PROJET QUI CONTINUE !

Nous avons commencé à réfléchir sur un certain nombre de pistes :
• un projet pédagogique concernant la zone humide de Leycuras avec Loïc Breilloux (directeur de Puy-Méry) et sa classe de CM2 à la rentrée prochaine est à l'étude. Les enfants pourraient alimenter une page dédiée sur le site Internet du Vigen où ils feraient état de leurs observations et expériences par le biais de textes, photos, enregistrements sonores, etc. Ce travail serait accessible pour les visiteurs grâce à des QR codes – ou hyperliens – à flasher sur les panneaux d'information, au moyen d'un smartphone (ou tablette).
• des projets d'aménagement : du mobilier écologique et sécurisé (pourquoi pas en collaboration avec des artisans de la commune), un jardin consacré aux cucurbitacées sur la bute du versant sud, la création d'un évènement annuel en vue de fédérer la population, etc.
Une réflexion est également en cours pour un accueil adapté des adolescents. Les idées ne manquent pas, il ne reste plus qu'à leur donner forme.

MERCI L'AGGLO !

Nous remercions les élus représentants des communes de Limoges Métropole qui par leur vote ont permis en grande partie le financement des équipements (matériaux et moyens humains). Pour de petites municipalités comme la nôtre, l'assistance et la solidarité des autres communes membres sont primordiales pour mener à bien de tels projets.
Nos remerciements également aux directeurs, chefs de service et agents des ateliers serrurerie, maçonnerie, peinture du PIRT (Pôle Infrastructure des Réseaux Techniques) de l'Agglo pour leur contribution technique.
Et un immense merci à Dominique Pontet, Christophe Monteil et Laurent Margueritat, techniciens de la direction de l'assainissement et des espaces naturels, pour leur expertise, la pertinence de leurs propositions ainsi que le temps qu'ils nous ont accordés ; souvent bien au-delà de leur mission de service public.

L'AVENTURE "LEYCURAS" CONTINUE : rendez-vous en septembre pour réfléchir ensemble à la 2de étape d'aménagement. N'hésitez pas à rejoindre le comité de villages.

Plan du site en page 2

Contacts

Mairie du Vigen : tél. 05 55 00 51 17
email : communication.mairie.le.vigen@gmail.com

Comptes 2014 et budget 2015

Le compte de résultat 2014 adopté par le conseil municipal est résumé dans les tableaux récapitulatifs (très synthétiques) ci-après avec une comparaison avec l'année 2013.

Vous trouverez en fin d'article la nature des dépenses et des recettes incluses dans chaque grand chapitre. La ventilation retenue est un peu différente de celle utilisée habituellement mais reflète mieux la réalité pour un lecteur qui n'est pas forcément un comptable averti.

FONCTIONNEMENT	2014	2013	ÉVOLUTION
DEPENSES			
Charges à caractère général	281 773	315 712	- 10,7 %
Autres charges de gestion courante	205 084	184 866	10,9 %
Charges de personnel	717 642	789 909	- 9,1 %
Charges financières	45 865	50 348	- 8,9 %
Charges exceptionnelles	204	12 352	non significatif
TOTAL des dépenses	1 250 568	1 353 187	- 7,6 %
RECETTES			
Produits des services du domaine	31 146	31 571	- 1,3 %
Impôts et taxes (habitation et foncier)	736 711	704 971	4,5 %
Taxes diverses	41 599	59 856	- 30,5 %
Atténuations de charges	196 537	275 372	- 28,6 %
Attributions de l'Agglomération	152 411	144 375	5,6 %
Dotations, subventions, participations	287 300	297 136	- 3,3 %
Produits exceptionnels	7800	12 932	non significatif
TOTAL des dépenses	1 453 504	1 526 213	- 4,8 %
Excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles	202 936	173 026	17,3 %

Les charges à caractère général diminuent de 10,7% ; c'est plutôt une bonne nouvelle.
Les autres charges de gestion courante augmentent de 10,9 % ; Cette augmentation est due au passage de l'école de musique en SIVOM. Cela se traduit par une augmentation du versement au SIVOM qui est dans ce chapitre et une baisse de la charge de personnel.
Hors ce transfert le chapitre baisse de 5 % environ.
Les charges de personnel baissent de 9,1 %. Cela est dû également au passage de l'école de musique en SIVOM.
Hors transfert les charges de personnel sont stables.
Les charges financières baissent par le simple effet mécanique de la baisse de la part "intérêts" des emprunts dans la section de fonctionnement compensée par l'augmentation de la part "capital" dans la section d'investissement.

Les produits des services du domaine, majoritairement des loyers, fluctuent d'une année sur l'autre et leur variation est peu significative.

Les impôts et taxes augmentent de 4,5 % ; cette augmentation est le produit de trois éléments : l'augmentation de la valeur des bases décidée par l'administration fiscale et qui est de l'ordre de l'inflation ; l'augmentation des taux décidée par la commune qui est de 1 % ; la croissance du "parc" du fait des nouvelles constructions, ce dernier élément étant le plus important.
Les taxes diverses baissent de 30,5 % ; elles sont pour partie constituées par la taxe additionnelle aux droits de mutation dont le produit est erratique d'une année sur l'autre.

Les atténuations de charges forment un bloc assez hétérogène qui additionne des remboursements de l'Agglomération pour des travaux réalisés pour son compte, des participations des habitants pour la garderie, l'école de musique, etc., des participations d'autres communes, du département, de la poste, etc. Elles baissent de 28.6 % mais avait augmenté de 35,8 % l'année précédente notamment grâce à une compensation supplémentaire de 35 494 €.

L'attribution de l'Agglomération augmente de 5,6 % mais cette augmentation est essentiellement due à une attribution complémentaire non pérenne. Globalement les attributions de l'Agglomération commenceront à baisser en 2016.
Les dotations, subventions sont en baisse de 3,3 % ; il s'agit pour l'essentiel des ressources en provenance de l'État. On peut craindre qu'elles soient durablement à la baisse mais pour 2014 nous ne nous en tirons pas trop mal.

Au total l'ensemble des dépenses baisse de 7,6 % et celui des recettes de 4,8 % d'où un excédent en hausse de 17,3 % à 202 936 €.

RÉPARTITION DES DÉPENSES ET DES RECETTES DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT.

Dépenses

- Charges à caractère général (eau, énergie, alimentation, fournitures, entretien, prestations, publications, transports, télécommunications, affranchissements, taxes, etc.) ; en fait toutes dépenses de la vie courante.
- Autres charges de gestion courante (indemnités, redevances, missions, pertes de créances, contribution à des organismes de regroupement, subventions versées, etc)
- Charges de personnel.
- Charges financières (Intérêt des emprunts). Les intérêts des emprunts sont payés par le fonctionnement et le capital est remboursé par l'investissement.
- Charges exceptionnelles.

Recettes

- Produits des services du domaine (Concessions dans le cimetière, concession à des organismes, revenus des immeubles…).
- Impôts et taxes (Taxe d'habitation, taxes foncières).
- Taxes diverses (Droits de place, taxe sur la publicité, taxe sur les droits de mutation...).
- Atténuations de charges (Remboursements par des organismes ou des usagers des frais ou des salaires avancés par la commune, garderie, cantine, …).
- Attributions de l'Agglomération (Attribution de compensation, dotation de solidarité, Fonds de compensation intercommunautaire, …).
- Dotations, subventions, participations (Dotations et participations de l'État et du département, compensations de l'État, …).
- Autres produits de gestion courante (Revenu des immeubles)
- Produits exceptionnels.

BUDGET 2015

Le budget 2015 a été établi, comme chaque année, en respectant le principe de prudence, c'est-à-dire en restant à l'équilibre malgré des dépenses maximisées et des recettes minimisées. Les dépenses réelles prévues s'élèvent à 1 390 758 € et les recettes réelles prévues à 1 456 402 € d'où un excédent de 65 644 € (contre 79 031 prévue en 2014).

Les éléments essentiels qui structurent le budget 2015 sont les suivants :

- Une baisse de 15 % des dotations de l'Etat
- Une revalorisation des bases fiscale de 2 %
- Le développement du lotissement de Puy-Méry
- Une renégociation de trois emprunts.
- Le lancement de la construction de l'école maternelle au bourg (financée par un nouvel emprunt qui n'aura d'effet qu'en 2016).
- Une meilleure gestion des services périscolaires.

2015 devrait être encore une année sans trop de difficultés. 2016 sera plus problématique.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Environ 30 000 € /an*, c'est la somme investie chaque année par la commune pour bénéficier des services de l'agence postale place de la Briance. Cette APC (agence postale communale) est régie par une convention de partenariat entre La Poste et Le Vigen. Notre très sympathique postière, Geneviève, est donc une employée communale ; tout comme Séverine qui la remplace durant ses congés. Sans trop entrer dans le détail, la commune met à disposition le local, assure les salaires (guichetière, remplaçante et agent de nettoyage), prend en charge l'électricité, le chauffage, le téléphone, etc. La poste fournit l'intranet ainsi que le matériel informatique, le mobilier, les produits postaux et verse à la commune une somme compensatoire d'un montant de 12 330 € /an*.
De même, la commune investit chaque année 4 620 € /an* pour le distributeur de billets (DAB) situé place de la Briance.

Ces services ont certes un coût, mais ils sont un "plus" pour l'ensemble de la population.

*chiffres pour 2014.

Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne

Le SABV Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, un outil de préservation de la nature à découvrir...

Cet outil de préservation de la Vienne, et des bassins versants, entre Limoges et Saillat-sur-Vienne a été crée en 1989, il ne regroupait alors que 7 communes riveraines de la Vienne.
Il a depuis largement évolué : 31 communes étaient adhérentes en 2012, avec les bassins versants de la Glane, de l'Aurence et de l'Aixette, et 49, dont la nôtre, au 1er janvier 2014 depuis l'intégration des communes du bassin de la Briance, après la dissolution du SIABB, le 31 juillet 2013.
Le SABV regroupe ainsi une population de 80 000 habitants, et recouvre une superficie de 10 300 km², avec un réseau hydrographique très dense et des milieux humides très présents.
Ce syndicat est administré par un comité syndical composé des représentants de chaque commune, le président actuel est M. Philippe Barry, maire de St-Priest-sous-Aixe. Son fonctionnement quotidien est assuré par 4 salariés permanents, un ingénieur, un adjoint d'animation et deux techniciennes.
Ses ressources proviennent des cotisations des communes, liées au nombre d'habitants, ainsi que de nombreux partenaires financiers dont l'Europe, l'agence de l'eau Loire Bretagne, la région Limousin.

Le SABV exerce trois compétences liées chacune à une cotisation différente :

- Compétence n°1 : aménager, restaurer et entretenir les berges et le lit de près de 1 000 km de rivières et petits cours d'eau.
- Compétence n°2 : améliorer la pratique d'activités touristiques et sportives sur la Vienne.
- Compétence n°3 : valoriser les cours d'eau par des animations sportives et touristiques, et mettre en place des actions d'éducation à l'environnement tournées vers les scolaires.

Toutes les communes adhérentes participent obligatoirement à la compétence n°1, en ce qui nous concerne cette cotisation est payée par Limoges Métropole. Nous sommes particulièrement concernés depuis cette année, puisque lors d'une des dernières séances du syndicat il a été décidé de faire une étude complète des berges de la Briance, ainsi que cela a été fait pour d'autres cours d'eau lors des dernières années. Une réunion du comité de pilotage a eu lieu le 3 juin à Boisseuil. De nombreux diagnostics sur le bassin de la Briance (620 km² et 990 km de cours d'eau) ont été présentés par une technicienne du SABV, des représentants de la fédération de pêche, de la chambre d'agriculture, du conservatoire de zones humides…
Ainsi, grâce à cet état des lieux très précis, il sera maintenant possible, dans les années à venir d'accomplir les travaux nécessaires à l'aménagement et à la préservation de ce bassin.
L'accès aux compétences 2 et 3 est facultative et n'est pas pris en charge par l'Agglo. Cependant chaque commune peut décider d'adhérer à l'une ou l'autre de ces compétences, la cotisation étant à sa charge.
Nous ne sommes pas concernés par la compétence n°2, alors qu'une adhésion à la 3e nous a semblé très intéressante dans la mesure où il est proposé à chaque école du territoire des animations sur le thème de l'eau afin de sensibiliser et de responsabiliser les enfants vis à vis de cette ressource importante. Ces animations sont faites en classe, sur le terrain, ou par la visite d'un bus itinérant spécialement équipé pour faire découvrir les problèmes liés à l'eau et à l'environnement. Cela peut également concerner les activités périscolaires. La cotisation est de 0,34 € /habitant. Lors de sa séance du 21 janvier 2015 le conseil municipal du Vigen a donc décidé d'opter pour cette compétence qui devrait être "un plus" pour nos enfants.
Le SABV propose également des animations pour le grand public, deux sentiers d'interprétation pour découvrir la vallée de la Vienne, l'aménagement de l'île de Chaillac….

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site : www.syndicat-bassin-vienne.fr

Christine Hervy, déléguée au SABV.

La tribune de vos représentants

"ENTRE VILLE ET CAMPAGNE"

FINANCES ENCORE, FINANCES TOUJOURS !

Pour financer la construction de l'école et divers investissements Le Vigen a décidé de profiter des taux bas et d'emprunter 900 000 € sur 20 ans. Simultanément trois emprunts déjà en cours ont été renégociés et regroupés sur un seul avec un meilleur taux et un allongement de durée. Le tableau ci-dessous donne les montants moyens annuels des remboursements de la dette sur la mandature en cours et les suivantes dans deux hypothèses :

Montants en euros (les sommes sont arrondies)	Hypothèse 1 : on ne fait rien et on rembourse la dette issue des mandatures précédentes	Hypothèse 2 : on engage les investissements et on aménage la dette comme citée ci-dessus
Mandature actuelle	149 000	164 000
Mandature +1	77 000	134 000
Mandature +2	0	90 000
Mandature +3	0	27 000

Sur la mandature actuelle on alourdit le poids de la dette de 15 000 € /an ; ce qui est supportable. Sur la suivante on alourdit de 57 000 € /an mais la mandature hérite à son arrivée d'un poids inférieur à celui que la mandature actuelle a trouvé (134 000 au lieu de 149 000).
La mandature suivante hérite d'un poids réduit et la suivante d'un poids négligeable.
La commune est donc en situation d'assurer des investissements, d'honorer leur remboursement tout en laissant aux mandatures suivantes une situation raisonnable et des marges de manœuvre. Plutôt que de s'appuyer sur des théories financières et de présenter toutes sortes de ratios, il est préférable de rechercher un équilibre et de s'assurer que l'on peut rembourser sans renvoyer sur les générations suivantes un poids de la dette excessif.

Jean-Claude Chanconie

"BIEN VIVRE ENSEMBLE AU VIGEN"

SOMMES-NOUS PRÊTS POUR UNE COMMUNE NOUVELLE ?

Le conseil municipal va prochainement se prononcer sur une étude de faisabilité de création d'une commune nouvelle avec Solignac.
Nos liens sont forts avec la commune de Solignac depuis plusieurs décennies, avec, entre autres, des créations de services ou de locaux (Le Syndicat Intercommunal de la Petite Enfance (crèche), les vestiaires du foot, des accords avec le centre aéré, nos associations qui sont en grande majorité intercommunales…).
Cette réflexion offrirait des perspectives intéressantes à nos deux communes sur une base volontaire, pour unir nos forces, mutualiser nos moyens, nos services et nos équipements, de réaliser des économies sur les achats, de préserver, voire augmenter, nos dotations allouées par l'État et être mieux représentées auprès des autres collectivités (Agglo de Limoges) et de l'État.
Les communes nouvelles peuvent bénéficier d'un statut plus souple, mieux adapté à leur spécificité et au respect de l'identité des communes fondatrices.
Je pense qu'il ne faut surtout pas choisir de créer une "commune nouvelle" parce qu'il y a des avantages financiers. Ce serait un contresens.
Faire le choix de créer une commune nouvelle Solignac/Le Vigen est parce que l'on veut des communes fortes dans une agglomération de projets, parce que l'on veut regrouper la richesse financière de chaque commune et la richesse humaine de l'ensemble d'un bassin de vie. Si nous souhaitons créer une commune nouvelle c'est surtout parce que l'on souhaite rationaliser l'action publique et aussi parce que l'on a envie de travailler ensemble.
Évidemment, cela ne peut s'engager sans une véritable concertation avec les élus locaux, les services de l'état mais aussi avec l'ensemble des habitants des deux communes. Je suis favorable personnellement à un référendum sur ce sujet important qui engage l'avenir de nos deux communes.

N.B : À la lecture de ce bulletin, il est probable que le conseil municipal se soit déjà prononcé, ce qui n'est pas le cas au moment où j'écris cette tribune.

Jean-Luc Bonnet, en collaboration avec Virginie Reigue-Laurent & Sacha Biasse

"LE VIGEN DYNAMIQUE & SOLIDAIRE"

Voilà un peu plus d'un an que la nouvelle équipe municipale est en place.
Premier budget : C'est le moment, pour une équipe de présenter la politique que l'on veut mettre en place, et de prévoir les investissements au budget, ainsi que leurs financements. Si nous n'avons pas de remarque particulière sur le budget de fonctionnement, nous avons un sérieux désaccord sur la méthode sur le budget investissement.
Sérieux désaccord, partagé par nos 2 colistiers de l'autre liste d'opposition. Depuis 1 an, nous demandons à M. le Maire de nous présenter des projets et en débattre. Des projets aboutis, correspondant à des besoins réels, et bien entendu chiffrés.
Le plus important d'entre eux étant l'école maternelle. Depuis 1 an, nous demandons, avec des conseillers de la majorité, à voir un projet d'école répondant aux besoins actuels de notre commune, et non le projet de l'ancienne équipe que peu de conseillers (même sortants) connaissent.
Pour mémoire le projet proposé sur le budget 2015 est d'environ 1,5 M€, et nécessite un emprunt de 900 K€.
Toute l'année, M. le Maire a essayé de nous "vendre" ce projet et son financement. Nous avons résisté, et nous avons voté contre lors du vote du budget en conseil municipal. Mais nous avons obtenu (un peu tard) qu'un projet alternatif nous soit présenté.
Ce projet d'école maternelle, nous a été présenté courant mai, et correspond aux besoins de la commune, avec un budget en nette diminution. L'option possible d'extension sur le dessus du bâtiment pourra dans l'avenir être utile.
Nous avons donné notre accord pour la mise en route du projet présenté en mai 2015. Nous nous sommes par contre formellement opposés à la réalisation du prêt de 900 K€. Ce prêt ne correspond pas au besoin de financement de l'école, et aucun autre investissement finalisé ne nous a été présenté.
Même si les taux actuels sont intéressants, il convient pour nous d'adapter les financements et leurs durées aux projets proposés, et non de faire un emprunt global en début de mandature et "de taper dedans" quand un projet arrive.
Nous sommes attentifs et force de proposition dans les différentes commissions, et nous essaierons de faire avancer dans la plus grande équité les projets qui nous seront proposés. Nous souhaitons voir émerger le plus rapidement possible le projet de la réorientation des bâtiments de Puy-Méry, et de la salle des fêtes attenante. Nous vous souhaitons un bel été et vous assurons de notre détermination à ce que le Vigen soit dynamique et solidaire.

Jean-Yves Cacoye & Joëlle Ribeyrotte

Du côté des écoles

Voilà, l'année scolaire s'achève…
Des sorties, rencontres, spectacles, activités sportives, voyages, etc. ont jalonné cette année scolaire 2014-2015. Voici quelques évènements marquants qui deviendront de beaux souvenirs.

Une page se tourne… pour en ouvrir une autre à la rentrée prochaine. Nous pensons à nos "grands" de CM2 qui quittent les écoles du Vigen pour le collège.
Et nous souhaitons aux enfants et aux équipes enseignantes de passer d'excellentes vacances. Nous les retrouverons à la rentrée pour de nouvelles aventures ;-)

NB : les textes – remaniés pour le magazine – sont extraits du blog et des comptes-rendus des conseils d'écoles

ÉCOLE DU BOURG

- 18/11 : Participation des deux classes au cross de secteur sur le terrain multisports de Saint-Lazare.
- Goûter de noël le vendredi avant les vacances avec distribution de cadeaux pour les classes. Merci au Comité des fêtes pour sa contribution financière permettant aux classes de réaliser de gros achats : série de livres, jeux, etc.
- Spectacle des 3 Chardons : Antoine et les étoiles (participation des Galoupiots).
- Participation au projet "écoles fleuries".
- 29 janvier : Les classes de CP et CE1 ont participé à une rencontre de gymnastique à Nexon.
- 10/03 : MS/GS, rencontre "jeux traditionnels" à Condat-sur-Vienne.
- 27/03 : rencontre USEP à Solignac.

THÉÂ, LES ENFANTS COMÉDIENS !

Cette année, la classe de CE2 a participé au projet national THEÂ, proposé par l'OCCE.
Le 10 février, visite guidée avec Christophe Mourlon-Caffin du Théâtre de l'Union à Limoges.
Après avoir vu la salle et sa scène, les enfants ont découvert l'atelier de création de costumes, la réserve contenant des centaines de costumes et accessoires (toute l'histoire du lieu), les ateliers de construction des décors…
La semaine suivante, Christophe s'est rendu dans la classe pour raconter aux enfants des anecdotes et superstitions concernant le théâtre… et leur proposer un jeu de l'oie du théâtre. Tout au long de l'année, la classe a travaillé sur un ouvrage de Dominique Paquet, "Maman Typhon". L'enseignante a choisi des extraits et les élèves, (par 2, 3 ou 4), se sont approprié ces textes. Sylvie Audureau, comédienne professionnelle, est intervenue 4 fois à l'école pour assister l'enseignante au niveau de la mise en scène
Et, pour finir le projet en beauté, le 19 mai, la classe s'est rendue au théâtre de l'Union pour une représentation de ce travail avec 4 autres classes participantes. Malgré le trac, tout le monde a été fabuleux !

CLASSE DE DÉCOUVERTE POUR LES ENFANTS DE CP ET CE1 DU BOURG À CERIZAY (DEUX-SÈVRES)

"C'était génial !" "Trop bien !" Voilà ce qu'on entendait à la descente du bus le 9 avril en fin d'après midi sur l'esplanade du restaurant scolaire. Les enfants, mines réjouies (bien qu'un peu marquées par le voyage), retrouvaient avec joie et tendresse leurs parents et paraissaient... plus "grands et responsables".
Pour beaucoup, c'était en effet le premier voyage sans leur famille ; une expérience riche à bien des niveaux.

Enseignantes et accompagnatrices étaient également enthousiastes.
Ce séjour de trois jours s'est très bien déroulé avec de belles découvertes et des moments complices.

"Nous voici de retour de classe découverte avec, petits et grands, des souvenirs pleins la tête. Les activités étaient adaptées à notre projet, le soleil au rendez-vous et nous avons partagé un fort moment de convivialité avec nos élèves. Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Tous nos remerciements à la mairie et à l'association des parents d'élèves "Les Galoupiots" pour leurs contributions financières importantes, permettant ainsi la réduction du coût du séjour pour les familles."
Les enseignantes

• 20 mai : concert d'Ej-ce Horo ("Hé petit garcon" en langue tzigane) pour tous les élèves de l'école du bourg ! Ce groupe de Limoges, au répertoire de musiques tzigane, klezmer, traditionnelles des Balkans, ont fait découvrir aux enfants cette musique si festive et entraînante qui donne irrésistiblement envie de danser. Un grand merci aux membres du groupe pour cette belle rencontre.

ÉCOLE DE PUY-MÉRY

- 20/01 : Intervention de l'Association des Paralysés de France pour parler du handicap (CM2).
- 18/02 : Visite du musée des Beaux-Arts de Limoges (CM1).
- 13/03 : Matinée découverte du rugby au stade de Beaublanc (CM1 et CM2).
- 27/03 : Journée d'immersion au collège de Bernart de Ventadour (CM2).
- 03/04 : Les CM2 se sont rendus à l'Aquapolis pour assister à plusieurs épreuves du championnat de France de natation. Les enfants ont manifesté beaucoup d'enthousiasme à voir de véritables champions et ont été impressionnés par leur rapidité.
- 14/04 : Les CM2 ont passé leur permis vélo avec la Gendarmerie nationale.
- 20/04 : Les deux classes ont assisté à un match de basket dans le cadre du championnat du monde UNSS.
- Mai : Intervention dans les deux classes d'anciens employés de la manufacture Weston pour expliquer les différents métiers relatifs à la fabrication de chaussures de luxe. Randonnée organisée par l'USEP (CM1 et CM2).
- 02/06 : Intervention de La Ligue pour sensibiliser les élèves de CM2 aux dangers du tabac.
- 12/06 : Voyage de fin d'année des deux classes à Vulcania.

Les enseignants de l'école de Puy-Méry tiennent à remercier la municipalité pour le nouveau photocopieur, plus récent et bien plus performant et remercient également le Comité des fêtes du Vigen pour l'achat de matériel pédagogique scientifique d'un montant de 600 €.

Parents, vous pouvez suivre toute l'année l'actualité des écoles sur le blog : http://blogs.crdp-limousin.fr/87-le-vigen-ecoles/

MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE BIENTÔT RÉUNIS AU BOURG !

Après plusieurs concertations entre élus, enseignants et l'architecte Nicolas Balmy (Spirale), le conseil municipal a voté en mai dernier la mise en œuvre de la nouvelle école maternelle à proximité du restaurant scolaire. Désormais, les petits Vigenois seront regroupés dans un seul lieu ; ce qui facilitera l'emploi du temps des parents qui doivent actuellement déposer leurs enfants dans deux écoles en fonction de leur âge. Ce futur groupe scolaire, au-delà de réunir les fratries, permettra d'économiser les trajets en bus de Puy-Méy au bourg pour la restauration.

Un appel d'offre sera prochainement lancé à destination des entreprises pour les différents lots concernant la construction. L'explication du projet fera l'objet d'un article lorsque les démarches seront plus avancées. Les plans seront prochainement consultables en mairie. L'avenir des locaux de l'école de Puy-Méry fera l'objet d'une étude par le conseil municipal et un comité de villages.

HOMMAGES

La vie est faite de joies et de peines aussi. La fin 2014 et ce début d'année 2015 ont vu plusieurs familles vigenoises frappées par le chagrin de perdre une personne chère. Qu'ils soient plus ou moins connus, ces habitants ont marqué de leur empreinte les habitants et la vie du Vigen.

Certains au niveau familial, d'autres pour leur participation active au développement du tissu associatif, ou encore parce qu'ils ont rempli avec bonheur et convictions leur rôle d'élus. Nous avons souhaité rendre un hommage plus particulier à MM Feuillade († 66 ans) et Sadarnac († 92 ans), disparus fin 2014, pour leur implication en tant qu'élus au Vigen.
Mais aussi à M. Roger Brissaud, centenaire toujours plein d'allant, qui administra la commune en tant que maire et conseiller municipal.

Voici les mots de ceux qui les ont connus, aimés pour les célébrer car, comme le disait Federico Garcia Lorca : "Rien n'est plus vivant qu'un souvenir".

Jean-Jacques Feuillade

"Mon Jean-Jacques,
tu n'étais pas simplement un copain, bien que ce terme n'ait aucune connotation péjorative, mais tu étais mon ami. Nous nous appelions respectivement "ma classe" vu que nous étions nés la même année. Si je devais définir notre amitié ; je dirais simplement c'était le plaisir de passer un moment ensemble, les affinités ne s'expliquent pas toujours, elles existent… Montaigne en évoquant son ami de la Boétie écrivait : "c'est parce que c'était lui, c'est parce que c'était moi". Nous refaisions souvent le monde, ne le trouvant pas à notre goût, devant le verre de l'amitié et nos solutions pour l'améliorer s'avéraient toujours semblables ; l'argent abîme les hommes, on devrait privilégier le qualitatif au quantitatif, certes vaste programme mais on y croyait sincèrement.
Amoureux de la nature tu appréciais la pêche, nos sorties à la cueillette des champignons avec les amis du Vigen, les randonnées et tu clôturais ces moments de partage en parfaite harmonie avec cette nature en disant "Quelle bonne journée"
Cette amitié était née au comité des fêtes du Vigen où l'on œuvrait avec une parfaite complicité, avec bonheur, avec bonne humeur.
Cette bonne humeur, ta bonne humeur, je peux assurer que je ne t'ai jamais connu de mauvaise humeur, pour toi le mot méchanceté ne figurait pas dans le Larousse, tu aimais les gens, tu les respectais, tu étais une belle personne avec ton humour légendaire, cet humour fin, jamais vulgaire, toujours délicat.
Je peux affirmer que tu adorais ta famille, Martine, ta Martine, ton épouse à qui tu as toujours témoigné un amour sans tâche, Béatrice et Laure, tes filles chéries, tes gendres et que dire de tes petits enfants qui ont eu la chance de connaitre ce Papy d'exception.
Tes nombreux amis, qui sont aussi les miens, composaient notre patrimoine affectif, celui que l'on évalue pas, celui que l'on ne chiffre pas, celui qui donne un sens à la vie. Tous ils appréciaient ta compagnie, ta droiture, ton humour, ton humanisme et ta délicatesse.
Aujourd'hui comme moi ils sont tristes, affectés, ils sont là et acceptent très mal la séparation.
Oh je sais tu ne voudrais pas que nous soyons tristes et tu nous dirais : « Les gars c'est la vie mais quand même je n'étais pas pressé…"
Au revoir mon Jean-Jacques.

Michel Dufour

Robert Sadarnac

Robert Sadarnac était une figure bien connue des habitants du Vigen. Beaucoup se souviennent de ce sympathique cordonnier qui a tenu pendant longtemps un commerce dans le centre bourg. Au fil du temps son activité à évolué, le cordonnier s'est transformé en buraliste et, la Briance étant toute proche, la vente d'articles de pêche s'est très vite imposée.

Mais Robert a fortement marqué la mémoire des Vigenois par son engagement dès 1965 lorsque R. Brissaud, élu maire pour la première fois, lui confie la charge de 1er adjoint puis de 2e adjoint de 1971 à 1983. Trois mandatures, ce n'est pas rien dans la vie d'un homme et c'est surtout une belle contribution dans la vie d'une commune ! Retiré de la vie municipale, à la retraite, on le voyait souvent bricoler depuis la porte de son garage rue François-Sarre...

Un homme généreux dont l'image demeure profondément liéée à l'histoire du Vigen. Une pensée pour son épouse.

Roger Brissaud, jeune centenaire, a consacré 48 ans à la commune du Vigen !

"Vous êtes né il y a 100 ans, en 1914, à Limoges, le jour de la Sainte Catherine m'a-t-on dit. La sagesse populaire prétend que c'est un bon jour pour les plantes. Manifestement pour les hommes aussi.
Mais c'était dans une France en guerre. La paix est à nouveau revenue, vous aviez 30 ans et la vie devant vous.
Vous étiez un vendeur, vous avez vendu de tout : du charbon, des engrais du tissu surtout et puis aussi, au conseil municipal, des idées, des projets.

Au Vigen vous avez commencé votre carrière municipale en 1947.
Vous voilà donc conseiller municipal.
C'est au cours de cette mandature que, le 15 décembre 1949, le ministère de l'Éducation nationale accorde à la commune une subvention de 16 181 450 francs représentant 85% du coût estimé de la construct1on de l'école du bourg.
85 % ; les temps ont bien changé.
Vous serez ensuite réélu, toujours avec M. Catalifaud pour une deuxième puis une troisième mandature en 1953 et 1959.
L'école sera inaugurée au début de la seconde mandature le 4 octobre 1953.
C'est pendant la troisième mandature que le Vigen a reçu en 1962, le 19 mai, la visite du président de la République, le général De Gaulle.
M. Catalifaud ne termina pas vraiment sa troisième mandature ; malade il vous laissa largement mener les affaires les deux dernières années.
C'est donc très naturellement que vous avez été élu maire en 1965, 1971 et 1977 avec pour adjoints M. Délirant et M. Sadarnac qui vient de nous quitter. Vos mandatures furent marquées par une évolution importante du Vigen. Parmi les éléments les plus emblématiques on peut citer : les lotissements municipaux des Farges, des Écoles, du Ribardy mais aussi l'acquisition de terrains place de la Briance et au jardin public ainsi que la réalisation d'un réseau d'assainissement ; des démarches novatrices à l'époque et qui préparaient l'avenir.
Vous serez à nouveau élu pour les deux mandatures suivantes mais en passant la main à M. Lacroix en 1983 et à M. Pestourie en 1989. En 1995, à 80 ans passés, vous vous retirez définitivement de la vie publique.
Pendant 48 ans, presque la moitié de votre vie, vous avez été présent à la mairie.

Vous êtes l'exemple même de l'excellent parcours municipal :

- *Entrer jeune au conseil.*
- *Apprendre les bases, acquérir l'expérience et la connaissance des dossiers.*
- *Accéder ensuite à la fonction de maire pour porter un projet et des idées nouvelles.*
- *Exercer la fonction assez longtemps pour mettre en œuvre son projet.*
- *Enfin se retirer et laisser la parole à la génération suivante."*

Extrait du discours prononcé par le maire lors de la réception en l'honneur de M. Brissaud en novembre 2014.

Commémoration du 8 mai 1945

À 11 heures ce matin, élus et habitants se réunissaient devant le monument aux morts afin de célébrer le 70e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La municipalité remercie chaleureusement l'assistance et tout particulièrement Messieurs Lafaye et Breilloux (enseignants de l'école de Puy-Méry) et leurs élèves venus tout spécialement pour cette célébration.
C'est devenu maintenant une tradition, les enfants de CM1 et CM2 (volontaires) participent en effet aux commémorations depuis plusieurs années.
Un grand merci à Emma, Mathis, Quentin (CM1) et Anaïs (CM2), qui après avoir chanté l'Hymne national, ont chanté la première strophe de l'Hymne européen, chargé d'espoir et de paix.
À la question pourquoi ont-ils fait le choix de venir aujourd'hui ? Ils répondent :
"Pour rendre hommage aux morts" (Mathis)
"Pour pouvoir leur dire merci" (Emma)
"Pour avoir sauvé la France" (Mathis)

Hymne européen (extrait)

Paroles de Jean Ruault et de Maurice Bouchor, sur une musique de Ludwig van Beethoven.
"*Que la joie qui nous appelle*
Nous accueille en sa clarté !
Que s'éveille sous son aile
L'allégresse et la beauté !
Plus de haine sur la terre
Que renaisse le bonheur
Tous les hommes sont des frères
Quand la joie unit les cœurs."

Un peu d'histoire

La mélodie symbolisant l'Union européenne est celle de la "Neuvième symphonie" composée en 1823 par Ludwig van Beethoven, qui a mis en musique l'"Ode à la joie", poème écrit en 1785 par Friedrich von Schiller. L'hymne symbolise non seulement l'Union européenne, mais aussi l'Europe au sens large. Le poème l'"Ode à la joie" exprime l'idéal de fraternité que Schiller avait pour la race humaine, vision partagée par Beethoven.
En 1972, le Conseil de l'Europe fait du thème musical de l'«Ode à la joie» de Beethoven son hymne. En 1985, les chefs d'État et de gouvernement des États membres l'adoptent comme hymne officiel de l'Union européenne. Cet hymne sans paroles évoque, grâce au langage universel de la musique, les idéaux de liberté, de paix et de solidarité incarnés par l'Europe.
L'hymne européen n'est pas destiné à remplacer les hymnes nationaux des pays de l'Union européenne mais à célébrer les valeurs qu'ils partagent. L'hymne est joué lors des cérémonies officielles auxquelles participe l'Union européenne et, d'une manière générale, à l'occasion de tous les événements à caractère européen. (source : europa.eu)

ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de Loisirs de Solignac (qui accueille les enfants de Solignac et Le Vigen principalement) – géré par l'association Briance-Loisirs – a de nouveaux locaux.

L'équipe d'animation accueille désormais les enfants de plus de 6 ans au 69 avenue Saint-Eloi (en face de la gendarmerie). Les moins de 6 ans sont toujours accueillis dans les locaux de l'école maternelle Val de Briance – bien adaptés à leur âge.
Cet été, l'accueil sera ouvert du lundi 6 juillet au vendredi 28 août.
Durant le 1er mois, l'équipe d'animation a concocté des activités variées et ludiques autour du monde des héros. Vos enfants auront également l'opportunité de participer à des Olympiades organisées avec d'autres accueils de loisirs ; seuls mots d'ordre : convivialité, bonne humeur et fair-play !

Et au mois d'août, elle transportera vos enfants à travers le temps, en partant à la découverte du moyen-âge, de la préhistoire ou encore du futur…
Ces deux mois seront ponctués de sorties et activités comme la piscine, le kayak (pour les plus de 9 ans ayant le 25 m nage libre), le base-ball et bien d'autres surprises !

L'association Briance-Loisirs, c'est aussi un groupe vocal, La Ballade, qui se réunit tous les lundis à la salle des fêtes de Solignac, de 19 h 45 à 21 h 30. Cette chorale – dirigée par Pierre Soury – compte une trentaine de choristes qui prennent plaisir à répéter ensemble et à nous faire découvrir leur répertoire qui va de la chanson française aux musiques du monde lors de représentations.

Nous gérons également une section danses de société (voir article dans ce même bulletin).

Et enfin, si vous souhaitez vous (re) mettre au kayak, n'hésitez pas ! Des sorties ont lieu tout au long de l'année et vous serez, bien entendu, encadrés par un moniteur diplômé d'État.

Contacts

Accueil de Loisirs de Solignac
69, avenue Saint-Eloi
05 55 48 97 22
briance.loisirs@gmail.com

AMÉNAGEMENT DE LA D704

Le Conseil départemental a un projet d'aménagement de la D704 entre Plaisance et le Puy-Mathieu.

Ce projet prévoit de passer la route à deux voies du côté montant et une seule voie du côté descendant, les deux parties montantes et descendantes étant physiquement séparées.

De plus tous les accès latéraux à la D704 situés actuellement sur ce tronçon seraient supprimés. Il s'agit des accès publics des routes de Boissac, des Crouzettes, du Chatenet et des accès privés du Puy-Mathieu et de Fougeras. Ils seraient détournés vers d'autres routes existantes ou à ouvrir. Au niveau de l'actuelle route des Crouzettes un passage aménagé sous la D704 permettrait aux agriculteurs de traverser la voie.

Des riverains et des usagers, notamment des agriculteurs, se sont émus de ce projet et ont constitué un collectif qui a fait circuler une pétition. Vous pouvez consulter sur le site internet de la commune (www.le-vigen.fr) la carte du projet et la pétition du collectif.

Depuis sa présentation initiale, il y a quelques années, le projet a été remanié et notablement simplifié. Il apporte des réponses en matière de sécurité aux intersections actuelles où l'on peut craindre un jour ou l'autre un accident majeur. Il reste néanmoins encore assez complexe avec un coût très important. Il n'est pas satisfaisant pour les agriculteurs.

Compte tenu de ces éléments la municipalité garde dans cette affaire sa liberté d'appréciation, prend en compte les propositions des uns et des autres, recherche l'intérêt de la commune, et s'efforce d'organiser le dialogue.

DU NOUVEAU AU CONSEIL MUNICIPAL

Suite au départ de Monique Mercier (5e adjointe démissionnaire – liste Entre Ville et campagne) pour rejoindre sa famille dans le Sud, le conseil municipal a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint.

Sur une proposition du maire, l'assemblée a élu Jean-Luc Bonnet (liste Bien vivre ensemble au Vigen) pour la remplacer. Ainsi que le prévoit la loi, lorsqu'un élu quitte le conseil, il est remplacé par la personne suivante de sa liste.
Sonia Faure Lagorce a donc intégré l'équipe municipale et a choisi de s'impliquer dans la commission communication. Elle participe désormais à la rédaction de ce magazine et signe dans ce numéro l'article sur le Reynou.
Christian Bayeron, très impliqué depuis le début de la mandature (notamment sur le dossier du cimetière avec Serge Auxemery et Raymond Bardaud) a été nommé conseiller délégué par Jean-Claude Chanconie. Il travaille actuellement avec Fabrice Roux (cuisinier) sur une nouvelle gestion des repas au restaurant scolaire.

Sonia Faure Lagorce est maman de 2 enfants, gestionnaire compte clients marketing (marketing produit), nouvelle conseillère.

Je vis maintenant au Vigen depuis 8 ans et j'ai toujours été frappée par les richesses inexploitées de la région. Quand l'opportunité s'est présentée, j'ai décidé de soutenir la liste Entre ville et campagne car le message correspondait à mes inspirations. En début d'année, M. Chanconie m'a proposé de prendre une place active au sein du conseil municipal. Je n'ai pas hésité une seconde pour accepter.
Je suis consciente de l'engagement et du temps qu'il faudrait trouver pour prendre part pleinement à cette mission. Cependant, il me paraissait très important de proposer une vue de jeune parent non natif du Vigen au conseil. J'espère pendant cette mandature, que nous parviendrons à donner à cette commune de l'activité et à réellement mettre en avant les atouts que nous avons en donnant un rôle actif à notre population.
Le Vigen doit être actif, force de proposition, mettre de côté le conservatisme tout en maitrisant son budget. Ce sont certes des aspirations ambitieuses mais de mon point de vue importantes pour les générations à venir.

Jean-Luc Bonnet (liste "Bien Vivre ensemble" au Vigen) élu 5e adjoint.

Suite au départ de Monique Mercier pour cause de déménagement et sur proposition de M. Chanconie, le conseil municipal m'a accordé sa confiance pour un poste d'adjoint en charge de la vie municipale. Même si je m'étais présenté sur la liste Bien Vivre ensemble au Vigen avec Jeanne-Marie Leybros que j'apprécie, je tiens à remercier les élus qui dans leur grande majorité ont su faire preuve d'ouverture.

Cette fonction a des missions très diverses : relation avec la vie associative, organisation de manifestations sur la commune initiée par la municipalité

Pour ma part, certaines de ces missions m'avaient déjà été confiées et accordées avec confiance par Mme Leybros, ancien maire, en particulier sur la vie associative. Ce sont donc des domaines que je connais bien et un lien s'est créé depuis maintenant près de 8 ans avec les responsables associatifs. J'ai accepté cette mission dans le seul but de travailler pour l'intérêt général de ma commune et ses habitants.

Mes objectifs sont simples lors de cette mandature :
- *Aider au maximum les associations dans leur quotidien et l'organisation de leurs manifestations,*
- *Relancer diverses manifestations (accueil des nouveaux habitants, trophée des associations….)*
- *Travailler encore plus en collaboration avec la commune de Solignac*

En plus de ces missions, je participe également à 2 commissions : les activités scolaires et en particulier sur le travail que nous faisons sur l'organisation des activités périscolaires et enfin la commission des finances.
Pour terminer, si j'avais un souhait : en collaboration avec la commune de Solignac (voire d'autres communes environnantes), la construction d'une salle omnisport qui permettrait, sur nos communes, un autre dynamisme associatif, de créer des activités, des associations sportives qui n'existent pas encore sur la commune (Basket, Hand Ball, tennis de table, Badminton…) et permettre aux associations actuelles d'avoir des moyens supplémentaires.

ORTHOPTISTE KEZAKO ?

L'orthoptiste est un professionnel de santé qui pratique le dépistage et l'exploration des troubles de la vision.

Il est spécialisé dans la rééducation et la réadaptation (strabisme, défaut de convergence, amblyopie, basse vision, trouble neurovisuels ou de la vision binoculaire, troubles des apprentissages et DYS, paralysie oculomotrice, etc).
Ce professionnel effectue des bilans afin d'évaluer les capacités visuelles du patient : pour cela, il procède à divers examens de la vision binoculaire

Un orthoptiste peut réaliser une estimation de la puissance du défaut optique à corriger par l'ophtalmologiste.
Par des exercices, il enseigne au patient à mieux faire travailler ses yeux, et atténue les gênes, les douleurs ressenties. Il agit sur prescription médicale d'un ophtalmologiste, mais aussi d'autres médecins (médecin généraliste, neurologue, ORL, etc).

Maux de têtes, gène oculaire, vue troublée, vertiges ? Pensez à en parler à votre médecin traitant, l'orthoptie peut en effet résoudre certains troubles qui ne sont pas corrigés par les lunettes. Sachez qu'il n'y a pas d'âge limite pour faire appel aux compétences d'un orthoptiste ; des méthodes adaptées permettent en effet de soigner les pathologies du nourrisson à la personne âgée.

Au Vigen, Élodie Santran partage son cabinet avenue Frédéric-Le-Play depuis un an et demi avec Delphine Lissajoux, psychologue. Son contact est chaleureux tout en étant très "pro", le cabinet agréable et accueillant. Patiente et attentionnée, elle vous "coach" pour une "gymnastique" visuelle avec des exercices adaptés que vous devrez reproduire quotidiennement chez vous entre deux séances. C'est en effectuant des stages dans le milieu paramédical qu'Élodie a découvert l'orthoptie et a décidé d'en faire son métier.

Lycéens, ce métier vous intéresse ? Vous devrez vous orienter vers un BAC S puis passer un examen d'admission qui vous permettra d'accéder à l'une des 15 écoles d'orthoptie en France. Après 3 ans d'études, et du travail, vous obtiendrez un diplôme qui vous permettra d'exercer aussi bien à l'hôpital, en clinique, en cabinet comme salarié ou bien en libéral. Avis aux amateurs !

BRÈVES

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Depuis le 1er mai dernier, dans l'esprit du Grenelle de l'environnement, une expérience de limitation de l'éclairage public nocturne est en cours dans les lotissements et villages de Leycuras, des Pradilles, du Coudert et de Puy-Méry

Deux modes de limitation avaient été envisagés :

- Réduction de l'intensité lumineuse.
- Extinction totale.

Le premier mode n'a pas été retenu. Il apportait peu d'avantages et nécessitait des modifications importantes et onéreuses. C'est donc l'extinction totale de minuit à 6 heures qui a été choisie par le conseil municipal. Elle n'a nécessité que très peu de modifications. Elle est modifiable ou réversible sans frais à tout moment. Elle semble ne poser aucun problème dans les communes qui l'ont déjà adoptée.
Quand il apparaitra qu'il y a suffisam--ment de recul pour faire un point avec les habitants une décision définitive sera prise. Si la décision est de maintenir l'extinction celle-ci sera alors étendue à d'autres secteurs urbanisés de la commune.

N.B. En téléchargement sur www.le-vigen.fr, un power point, réalisé par les services de l'Agglo, présentant l'étude d'impact économique de cette opération.

FERMETURES ESTIVALES

- Fermeture exceptionnelle de la mairie, la bibliothèque et de l'agence postale le lundi 13 juillet 2015.
- Fermeture Estivale de la bibliothèque du 10 au 31 août inclus.
- Rappel : durant l'été, à partir du 4 juillet, la mairie est fermée les samedis matin

E.A.J.E. 123 SOLEIL

Vous êtes parents d'un jeune enfant (2 mois à 6 ans) et vous avez besoin de vous libérer quelques heures, une demi-journée ou une journée pour un rendez-vous ou tout simplement pour prendre du temps pour vous ? Vous souhaitez proposer une expérience d'accueil collectif à votre enfant ?

Le multi-accueil 123 Soleil peut accueillir vos enfants de manière occasionnelle, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Contacts

Agnès Blanzat-Bidaud : 05 55 58 66 69
123soleil@mutualitelimousine.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015

Du 15 Janvier au 14 Février 2015, s'est déroulée sur notre commune la collecte des informations indispensables à l'INSEE. Le recensement permet de connaître les caractéristiques de la population de notre territoire et, de ces chiffres, découle la participation de l'État au budget de notre commune. Cette opération est importante et lourde de conséquences.

Nous avons fait appel à des habitants retraités pour leur bonne connaissance de la commune. Ils ont mené cette opération longue et minutieuse de mains de maîtres, terminant leur mission largement dans les délais.
Ils ont visité 946 logements et ont recensé 2109 habitants.

Nous remercions chaleureusement nos agents recenseurs : Mme Claudine Limousin et MM. Jean-Pierre Angoin, Jean-Claude Biojout, Jean-Paul Darthout, Michel Montintin, Serge Romec.

NOUVEAUX LOGEMENTS À LOYERS MODÉRÉS

Situées au cœur du bourg, ces 2 maisons réalisées par l'ODHAC font le bonheur de leurs locataires depuis le mois d'avril. Claires, spacieuses et très fonctionnelles, elles sont dotées de pompes à chaleur :, un système de chauffage moderne et écologique !

Mr Michel Dudognon, écrivain local fort connu, apprécie cet endroit calme et harmonieux, propice à l'écriture.
De sa fenêtre, il voit couler le Ribardy qui a connu ses débuts à la pêche ainsi que le clocher de l'église qui l'a vu grandir.
Une belle réalisation ; espérons qu'elle en augure de nouvelles..!

MODIFICATION DES NOMS DE RUES

Le conseil municipal a décidé de quelques modifications dans les noms des rues.

- La petite impasse qui donne dans la rue Lucien-Pouret prend pour nom "impasse Lucien Pouret".
- La rue des Renardières est prolongée jusqu'à l'intersection avec la rue Jean Rebier et la rue des Ligures ne débute qu'à partir de ce point.

- Par ailleurs la rue des Ligures est prolongée jusqu'à l'intersection avec le chemin des Sailles.
- Le chemin de Bellevue prend le nom "Chemin Haut de Bellevue" depuis la rue des Ligures jusqu'à Bellevue.
- Au nord du bourg la D704 depuis la sortie du bourg jusqu'à la limite de la commune prend le nom "route de Limoges"
- Au sud du bourg la D704 depuis la sortie du bourg jusqu'à la limite de la commune prend le nom "route de Saint-Yrieix".

Il reste encore quelques voies à nommer notamment parmi celles qui sont limitrophes avec d'autres communes ainsi que celles du centre commercial "Carrefour". Enfin sur les voies "rurales" la numérotation est encore à faire. C'est en cours.

UN RADAR PÉDAGOGIQUE !

Afin d'étudier la sécurité du centre bourg, la municipalité a demandé le prêt d'un radar pédagogique en septembre. Une étude de 5 semaines qui permettra d'analyser la situation et pourra faire l'objet d'un comité de villages.

RÉOUVERTURE DE LA COOP

Depuis le 29 mai, Valérie et Stéphane (originaires de la région nantaise) ont ouvert le magasin place de la Briance. Ce sympathique couple de salariés a été recruté par la COOP Atlantique dans l'attente de trouver de nouveaux gérants.

JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE

- Du mardi au samedi :
  8 h 30 - 12 h 45 et 15 h 30 - 19 h 30
- Le dimanche : 8 h 30 - 12 h 30

Chez René
LE BISTROT AVEC DES ROUES

"CHEZ RENÉ", LE BISTROT AVEC DES ROUES

Depuis le 26 mai, arrivé tel une tornade, Benoît Lavalade vient vous régaler de mets de saison élaborés avec des produits fermiers directement issus de circuits courts (Saveurs Fermières Limoges).
Son joli camion jaune, un Citroën de 1967, se pose les mardis soirs place de la Briance de 18 h 30 à 21 heures.

Au menu : des salades, le légendaire "burger de René" et autres recettes traditionnelles revisitées, des desserts gourmands mais aussi des boissons (uniquement servies avec un plat). Possibilité de déguster sur place ou à emporter.

Chez René, c'est aussi un service de traiteur mobile pour des évènements publics ou privés ; il lui arrivera parfois de ne pas être au rendez-vous vigenois... Alors un conseil : vérifiez ses emplacements sur Facebook pour être certains de le trouver au Vigen.

Contacts

Chez René : 07 82 41 29 82
www.facebook.com/chezrenemobi

UNE NOUVELLE KINÉSITHÉRAPEUTHE

Aurore Simonin a rejoint Philippe Fradin, Sébastien Ritter et Marion Bazier au cabinet de rééducation du val de Briance depuis la fin 2014. Nous lui souhaitons la bienvenue.

PRESSING LE SAVOIR FER

Nathalie propose un service de teinturerie (+ livraisons gratuites sur demande) et un point de commandes/ réception de madeleines Bijou.

FACEBOOK & SITE INTERNET

Depuis janvier 2015, la commune s'est dotée d'une page Facebook afin de communiquer plus rapidement ; le site Internet étant devenu difficilement gérable au niveau technique.
Inutile de créer un compte pour consulter la page consacrée au Vigen, vous pouvez y accéder en tapant "Le Vigen commune" dans la barre de recherche de votre ordinateur ou bien aller sur la page d'accueil du site www.le-vigen.fr et cliquer sur le bouton "Aller sur la page Facebook" situé dans l'onglet rose à gauche.

Vous y retrouverez des nouvelles de la commune : projets, annonces, reportages, informations/annonces consacrées aux associations mais aussi des idées de sorties sur la région, des reportages en partage sur l'Agglo, le conseil départemental, le conseil régional, etc.

Le conseil municipal a voté un budget pour une refonte du site Internet en « responsive Design » pour consultation plus performante et adaptée aux tablettes ou smartphones. L'architecture est d'ores et déjà adoptée, le récolement d'informations commencera courant juin.

Un long et minutieux travail s'annonce mais ce nouveau site sera plus attrayant au niveau du design, plus simple au niveau de la navigation et proposera de nouvelles rubriques.

Vie des Associations

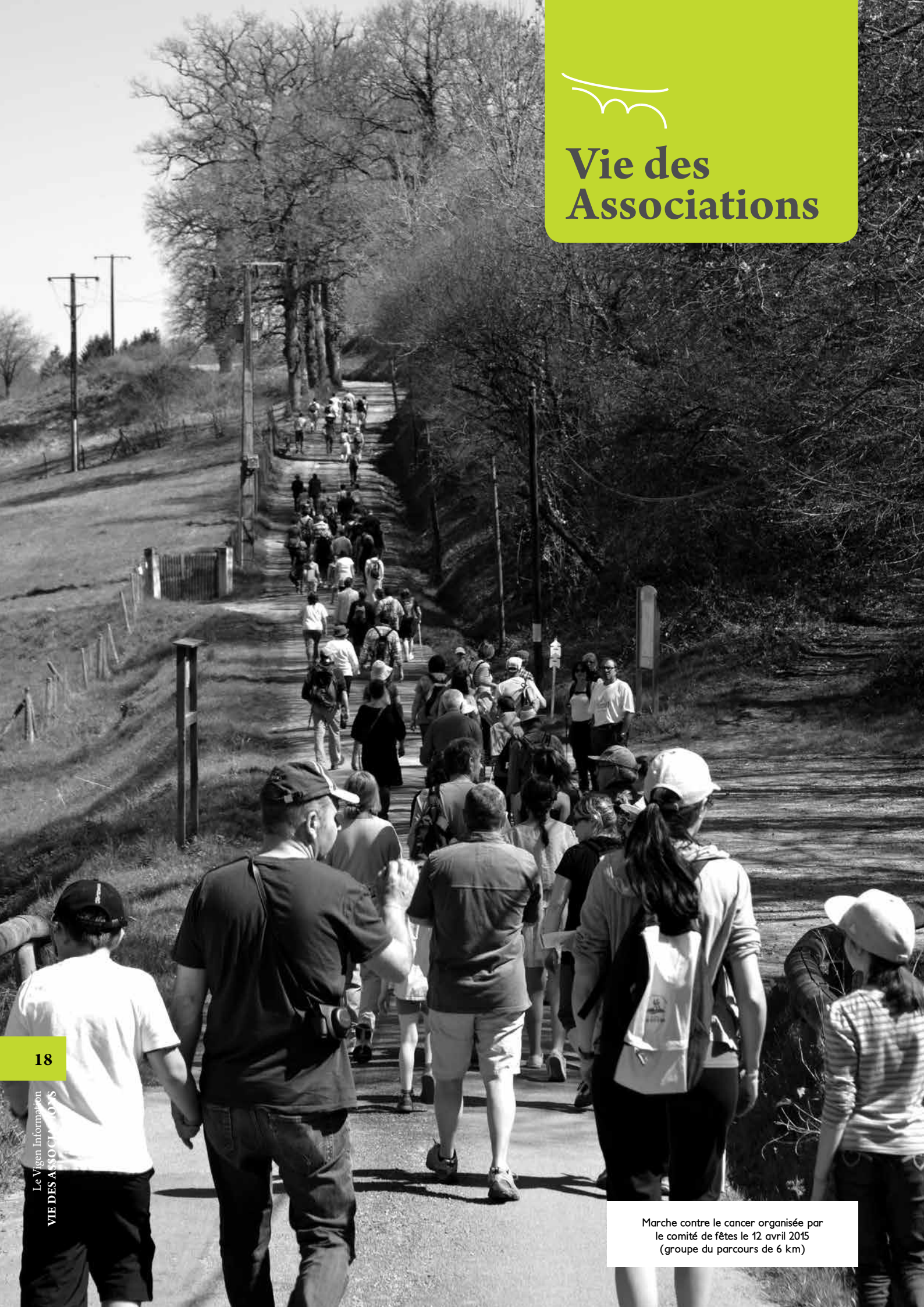

Marche contre le cancer organisée par le comité de fêtes le 12 avril 2015 (groupe du parcours de 6 km)

AAPPMA VIENNE-BRIANCE

Une fois n'est pas coutume, ce n'est pas un mais bien deux articles concernant la dynamique AAPPMA que vous allez découvrir ici. En effet, cela peut hélas arriver, nous avons malencontreusement oublié d'intégrer l'article 2014 dans notre précédente parution. Toutes nos excuses aux membres de l'association.

Traditionnellement pour les "AAPPMA", l'été est la saison des concours de pêche. Comme chaque année, nous en avons organisé trois en 2014 à l'attention des différents pêcheurs. Nous remercions chaleureusement les participants de leur présence.

28 JUIN : CONCOURS " JEUNES PÊCHEURS ". 19 participants se sont affrontés durant 1 h 30 (Stade Raymond Breuil à Solignac).

ESPOIRS (6-11 ANS)
1. Coleen BARDET : 615 pts
2. Baptiste MAINGUY
3. Benoît AUTIER

CADETS (12-16 ANS),
1. Benjamin GAUTIER : 2445 pts
2. Clément VILLALBA
3. Matthieu MERLE

Ne disposant pas, sur les berges de la Briance, d'un linéaire de rive suffisant pour organiser les concours "adultes" et "seniors" nous avons été contraints de les délocaliser à Pommaret sur un étang gracieusement prêté par M. FAUCHER.

6 JUILLET : CONCOURS "ADULTES"
Il avait débuté dans des conditions météorologiques défavorables.
1. M. RAMBY (St-Léonard) : 1319 pts
2. M. BARRE
3. M. LANCELLE

21 AOÛT : CONCOURS "SENIORS"
Soleil radieux !
1. M. GUYONNAUD (Nexon) : 1075 pts
2. M. GAUDY
3. M. LACOUCHIE

Nos concours en 2015

- Samedi 27 juin : concours "jeunes pêcheurs" : rendez-vous à partir de 13 h au Stade Raymond Breuil. Tirage au sort à 14 h, concours de 15 h à 16 h 30.
- Dimanche 5 juillet : concours ouvert à tous sur l'étang de M. Faucher, à Pomaret. Tirage au sort à 8 h, concours de 9 h à 11 h.
- Jeudi 20 août : concours " seniors ", réservé aux plus de 50 ans, toujours sur l'étang de M. Faucher. Tirage au sort 14 h, pêche de 15 h à 17 h.

Nous vous attendons nombreux et vous souhaitons une bonne et belle saison de pêche !

L'AAPPMA Vienne Briance est orpheline : le 8 mai dernier notre Président Gérard DUFOUR a définitivement quitté les berges de la Briance pour des rivages situés sous d'autres cieux.
Attiré par la pêche dès son plus jeune âge "Gégé" avait très jeune intégré "La Société de Pêche" comme on l'appelait à l'époque pour en devenir le président. Depuis 38 ans il assurait cette charge avec son bon vouloir… et parfois ses coups de gueules. Il nous avait déclaré vouloir, cette année, quitter ses fonctions de président tout en restant membre du conseil d'administration, mais la vie en a décidé autrement. Gégé tu es parti trop vite et comme tu avais l'habitude de dire lorsqu'on se quittait : "À plus Gégé, à plus…"

Outre le poste de Gérard, devenu vacant, la fin de 2015 marquera également la fin du mandat des administrateurs de l'AAPPMA.
Il nous faudra donc, au plus tard en décembre, convoquer une AG afin d'élire un nouveau CA. Légalement sa composition doit comprendre un minimum de 7 membres. Si nous ne parvenions pas à ce nombre la société serait contrainte de disparaître. Nous comptons sur les bonnes volontés pour nous rejoindre dans ce nouveau bureau afin que l'AAPPMA Vienne Briance puisse perdurer.

Pour beaucoup d'entre nous (hormis les pêcheurs de carnassiers) l'hiver n'est pas vraiment la saison rêvée pour la pratique de la pêche. Dans l'attente de conditions plus favorables, nous avons organisé avec succès un thé dansant le 22 février.

L'ouverture de la pêche à la truite s'est faite dans de mauvaises conditions ; des pluies ayant provoqué une montée des eaux, nombre de pêcheurs sont revenus bredouilles malgré l'important déversement de truites portions auquel nous avions procédé peu de temps avant l'ouverture.
Comme habituellement nous avons participé à la foire artisanale du 1er mai. Nous attendions un public nombreux mais la météo en a décidé autrement...

Contacts
Foyer Communal - 87110 SOLIGNAC
claude.penot0534@orange.fr

SECTION DANSE BRIANCE-LOISIRS

Voulez-vous danser ?

Si vous le souhaitez alors venez nous rejoindre !

LA SECTION DANSE DE BRIANCE LOISIRS ORGANISE DES COURS POUR TOUS.
- Le lundi soir à partir de 18 h 45, salle polyvalente du Vigen
- Le vendredi soir à partir de 19 h, salle des fêtes de Solignac.

Des débutants aux danseurs confirmés, en passant par la danse en ligne, chacun trouvera son bonheur. Marie, professionnelle de la danse anime les cours dans une ambiance conviviale et sympathique.
De plus chaque trimestre une soirée dansante est organisée par l'association, toujours animée par notre professeur, et parfois agrémentée d'un apéro-lunch ou d'un cours spécialisé.

Rappelons-nous que la danse entretient mémoire et souplesse, favorise la détente et se pratique à tout âge ! Nous vous attendons nombreux.

Contacts
05 55 48 97 92
briance.loisirs@gmail.com

"ZEN ATTITUDE"

CŒUR À CORPS

L'association Cœur à Corps propose depuis octobre 2014 des cours de Yoga au foyer des jeunes chaque mardi à 19 h 15. Les cours sont donnés par Dominique Guillemain d'Echon, formée à l'Institut français du yoga.

La pratique du yoga améliore la santé, l'équilibre et les facultés d'attention grâce à des postures simples et progressives et à une respiration consciente.
Faire l'expérience d'un état de calme, de concentration et de bien-être est donné à tout un chacun : on peut débuter le yoga à tout âge et quel que soit son état de santé car la particularité du yoga enseigné par Dominique est justement l'adaptation en fonction des possibilités de chacun.
Vous êtes les bienvenus pour une première séance offerte !

Contacts

Dominique : 06 86 79 44 77
domiguillemain@wanadoo.fr

SOUFFLE DE VIE

Depuis 2 ans, l'association Souffle de Vie propose des ateliers de méditation de Pleine Conscience chaque jeudi de 19 h à 20 h 45 dans la salle du foyer des jeunes.

La méditation de Pleine Conscience est une pratique laïque et ouverte à tous. C'est principalement un outil pour muscler la capacité d'attention, de concentration et pour mieux s'ancrer dans le moment présent.
Notre mode de vie a provoqué une accélération du rythme des journées et bien souvent nous posons un acte en anticipant déjà le suivant ou encore en ruminant le passé sans même être réellement conscient de notre action du moment.
La méditation de Pleine Conscience aide à prendre de la distance avec les pensées limitantes qui surajoutent du stress, de l'angoisse, de la déprime ou encore favorisent le manque d'estime de soi. La méditation de Pleine Conscience permet de sortir des automatismes et de revenir au centre dans notre qualité de conscience afin d'agir par choix délibéré.

À lire pour aiguiser la curiosité : "Méditer pour ne plus stresser" de Mark Williams et Danny Penman

Contacts

Stéphanie Da Rocha : 06 63 15 04 90
souffledevie87@gmail.com

AÏKIDO

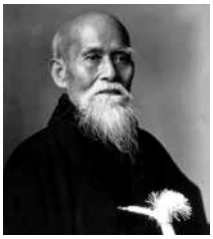

Morihei Ueshiba, O Sensei*, fondateur de l'aïkido. (1883 – 1969)

*Grand Maître

Toute l'année l'association propose un entrainement au dojo de Solignac, avenue Saint-Éoi, les lundis de 20 h 30 à 22 h et des cours de yoga de 18 h 30 à 19 h 45.

Venez satisfaire votre curiosité, vous entrainer avec notre club dynamique et joyeux.
Il n'y a pas d'âge pour la pratique de cet art martial qui ne requiert aucune aptitude sportive particulière.
À bientôt sur les tatamis !

Contacts

Anne Grimault
05 55 04 13 52 ou 06 84 51 79 09

JUDO CLUB VAL DE BRIANCE

À chacun son judo !

Gaylor et Sébastien, les 2 entraineurs du Judo Club Val de Briance accueillent toute la famille. Grâce à une pédagogie adaptée, il n'y a pas d'âge pour se retrouver sur les tatamis.
Dès 4 ans, on apprend en s'amusant. Jeux et petits exercices permettent un éveil sportif pour les enfants. Et une fois adulte, on peut aussi débuter le judo : c'est plus sportif mais tout aussi épanouissant.
Et le judo ne sert pas qu'au judo : c'est

dans la vie de tous les jours que les valeurs du judo sont utiles, que ce soit la politesse, le courage, le respect ou l'amitié.

DU JUDO POUR LES UNS ET DU TAÏSO POUR LES AUTRES

Si vous préférez un entretien physique en douceur, c'est le taïso qu'il vous faut, 1 ou 2 fois par semaine.
La pratique du taïso permet de bien préparer son corps par un travail de cardio ou d'abdo, en musique et dans une ambiance conviviale.
Retrouvez-nous dès le 9 septembre pour une reprise des activités.
Pas de changement : nous vous accueillerons les mercredis, jeudis, vendredis et samedis.
Venez essayer : nous proposons 3 séances gratuites.

Derniers résultats de nos judokas sur les podiums des championnats

- Critérium départemental benjamins : Bastian BROUILLAUD 3e - Sarah FLOIRAT 3e
- Championnat départemental minimes : Colleen PINTOUT 1re
- Championnat régional cadets : Cannelle SANZ 1re
- Championnat régional seniors : Marine FLOIRAT 1re

Championnat de France junior : Marine FLOIRAT, perd au 3e tour et finit 16e au national.

Contacts

06 22 89 73 47
judoclubvaldebriance@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

Un premier semestre bien chargé pour le comité des fêtes.

L'année a commencé en musique avec le traditionnel thé dansant où pas moins de 161 personnes ont foulé la piste de danse de la salle polyvalente. Après-midi festive où l'orchestre de Nicole Berges a comme à l'accoutumée donné le tempo. Cette manifestation largement plébiscitée par les danseurs et leurs cavalières sera au programme l'année prochaine.

Le 12 Avril, le comité des fêtes a organisé une randonnée pédestre au profit de la ligue contre le cancer. Deux circuits ont été proposés : 6 km et 14 km avec, pour ce dernier, une boucle dans le parc du château de Ligoure. Au total 154 personnes ont suivi les chemins menant à "La grange", au "Fromental" en passant par "Bellevue" et en redescendant au "Ménautour".
Une belle journée empreinte de convivialité et de solidarité envers les malades et leurs familles.
Tous les bénéfices de cette journée ont été intégralement reversés au comité de la Haute-Vienne de la ligue contre le cancer soit un total de 949 € auquel le comité des fêtes a ajouté 300 €.

Si la randonnée du 12 Avril s'est déroulée sous un soleil radieux, la pluie s'est invitée depuis le petit matin et jusqu'au soir pour la 23e foire artisanale et vide grenier du 1er mai, ne favorisant pas la venue des chineurs et des acheteurs de produits locaux et autres articles artisanaux. Nous avons pourtant enregistré 31 inscriptions d'artisans et 114 de particuliers.

Dans la foulée de la randonnée du 12 avril, le comité des fêtes a constitué une équipe pour participer les 29 et 30 mai au "relais pour la vie 87" : l'objectif étant de se relayer sur 24 heures en marchant ou en courant pour collecter des fonds et ainsi participer activement à la lutte contre le cancer.

En juin, une conférence sur les actions menées par Aude Haelewyn-Desmoulins du Parc ZOO du Reynou dans le cadre de "l'association Jérémie CAPON" pour la protection des grands singes, se déroulera à la salle de l'ancien Coop.

À VOS AGENDAS !

MATINÉE LOISIRS ET SPORT
Dimanche 12 juillet,
Marche : 2 circuits de 10 et 15 Km.
VTT : 3 circuits de 15, 26 et 40 Km.
Ravitaillements sont prévus sur tous les circuits.
INSOLITE ! Initiation au VTT ÉLECTRIQUE proposée sur le circuit de 15 Km.
Voilà une belle occasion de découvrir les très beaux paysages de la vallée de la Briance tout en faisant du sport !
Plus d'infos sur notre Facebook.

PROJETS À L'ÉTUDE EN FIN D'ANNÉE
Une concentration de voitures anciennes avec bourse d'échange de pièces (à l'automne).
Le traditionnel loto en octobre.

Contacts
comitedesfeteslevigen@gmail.com
Facebook : comité des fêtes du Vigen

MÉLI MÉLO DE LA BRIANCE

La fête culturelle du Vigen, devenue référence dans le paysage culturel de la région, aura lieu le dimanche 27 septembre à la salle polyvalente.

Sa particularité consiste à associer les couleurs et les mots, suggérant des émotions picturales et littéraires, favorisant des rencontres ou des retrouvailles entre Vigenois, même si sa renommée a largement dépassé les frontières de la commune.

La cuvée 2015 nous promet un plateau d'artistes particulièrement relevé !

L'invité d'honneur sera Jean Alambre, journaliste, écrivain, auteur-compositeur et poète. Cet amoureux du Limousin a écrit notamment "Jeanne d'Agnoux" et "Le souffleur d'étoiles".

Dans la série polars, l'inoxydable Franck Linol et sa série "Dumontel", l'incontournable Franck Bouysse dont le thriller "Grossir le ciel" a séduit les critiques littéraires et l'a révélé au grand public, (prix calibre 47 du festival polar'encontre 2015). Dans la série romans historiques, Yves Aubard présentera le 7e tome de "la saga des limousins", gros succès dont le tome 4 "Le roi Robert", a remporté le prix de la Briance 2014. Sébastien Vidal présentera son dernier roman, qui explore le monde du rugby.
Des petits nouveaux : Agnès Clancier, auteure notamment de "Port Jackson", l'historien Guy Perlier "Camille Senon" et Anthony Signol dont les nouvelles "Thriller", "L'aube des fous" et "Miserabilis", font un carton, et l'ont consacré comme "le Stephen King limousin".
Les auteurs locaux seront représentés, avec M. Dudognon, J-P. Romain-Ringuier, et M. Robert.

Les peintres ne seront pas en reste, avec notamment A. Chadelaud, F. Chastenet, J-F. Deléron ou M. Seneque.

Des créateurs d'art (émail, jeux de bois, accessoires de mode et bijoux fantaisie) présenteront leurs dernières réalisations.

Enfin, vous pourrez découvir une exposition consacrée aux trésors cachés ou insolites du Vigen.

CRESCENDO AU VIGEN

Assiette musicale du 4 avril 2015 organisée par l'association à la salle polyvalente.

Tout d'abord, un grand merci à toutes les personnes (bénévoles, amis, municipalités...) qui ont contribué au bon déroulement de la soirée.
Un grand merci également à "Music Passion" pour leur parrainage, à tous les élèves de l'école de musique et à nos 2 DJ qui ont permis à chacun de s'évader le temps d'une soirée.

En première partie, les spectateurs ont pu apprécier le travail des élèves chanteurs de l'école de musique du SIVOM Solignac-Le Vigen accompagnés au piano par leur professeur tout en dégustant une assiette gourmande servie avec 1 verre de sangria.
Puis, une surprise les attendait !
En effet, le duo "Sisters of Thrones" leur a présenté un petit tour de chant "piano-voix".
La soirée s'est clôturée par une soirée dansante agréablement animée par les DJ de Crescendo.
Nous avons fait salle comble et petits et grands y ont trouvé leur compte !

À VOS AGENDAS !

Rendez-vous dimanche 4 octobre pour notre "Bourse musicale" à la salle polyvalente.

Contacts

Corinne Garaud : 06 03 68 15 62
com.crescendo87@gmail.com
Facebook : Associa° Crescendo au Vigen

LES GALOUPIOTS

Samedi 28 mars 2015, la salle polyvalente s'est transformée en "danse floor" pour la Fiesta des Galoupiots !

Nos "galoupiots" costumés et leurs familles se sont amusés et ont dansé dans une ambiance de discothèque animée par DJ Tony.
L'assemblée a participé à un "Just Dance" géant et nous avons organisé une tombola afin qu'un des participants remporte des places de cinéma pour toute sa famille.
Malgré le faible nombre de participants, ce fut un excellent moment passé ensemble et nous remercions vivement les familles qui se sont mobilisées pour l'évènement...

Lorsque le magazine paraîtra, la kermesse des écoles aura eu lieu le 19 juin sur le site de Puy-Méry. Chaque année, parents et enfants attendent avec impatience ce moment convivial qui clôture une année souvent riche en émotions pour les familles.

Notre association des parents d'élèves a été créée dans le but d'apporter une aide financière aux écoles grâce à diverses manifestations organisées tout au long de l'année. Les fonds ainsi récoltés sont reversés aux écoles pour participer au financement de sorties scolaires et à l'achat de matériel dédié aux enfants. Rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison d'animations ; nous comptons sur vous.

Contacts

05 55 00 51 17
http://galoupiot.over-blog.com

ASSOCIATION ORNITHOLOGIQUE

L'association ornithologique du Vigen créée en 2010 par M. Le Normand a pour but de regrouper des éleveurs amateurs d'oiseaux, de cages et de volières.

De nombreux éleveurs (canaris, perruches, grandes perruches, exotiques et diverses autres espèces d'oiseaux) locaux ou d'autres départements participent aux différentes activités organisées sur l'année :

- Bourse en septembre,
- Journée portes-ouvertes (en septembre ou en février) où chacun peut venir glaner quelques conseils auprès des éleveurs du club,
- Participation active dans plusieurs manifestations (Jardin de plaisance en octobre, 1er mai au vide grenier du Vigen, magasin point vert au Mas des landes en avril et à différents vide-greniers du département).

À VOS AGENDAS !

5e bourse aux oiseaux dimanche 13 septembre de 9 h à 17 h.
Salle polyvalente.

Nous remercions l'ensemble de la municipalité et son maire de nous permettre à nouveau d'organiser cet évènement au Vigen.

Contacts

M. Le Normand : 06 74 17 28 27
jc.lenormand@orange.fr

UNION SPORTIVE SOLIGNAC-LE VIGEN

La saison footballistique se termine avec cette année compliquée pour notre équipe de Promotion de Ligue.

L'équipe n'a en effet pas pu éviter la relégation en première division, due à de nombreux blessés en première partie de saison. Malgré tout, les hommes de Ludo n'ont pas démérité et se sont bien battus.

Notre équipe réserve, l'objectif de remonter en troisième division n'a pu être atteint et elle finit en milieu de classement.

L'équipe de cinquième division a dû faire un forfait général au mois de février par manque d'effectifs et de sérieux de certains joueurs.

Comme chaque année nous avons organisé notre traditionnel tournoi du 1er mai qui s'est déroulé cette année sous la pluie mais dans la bonne humeur.

La victoire en catégorie U13 est revenue à l'équipe de Nexon devant nos voisins de Bosmie l'aiguille. Notre équipe de Solignac terminant à la 4e place.

En catégorie U11, l'équipe du LFC termine première devant celle de Foot Sud. Les deux équipes de Solignac terminent respectivement 5e et 6e.

Merci à tous les bénévoles du club et également aux équipes présentes ce jour. On notera également que l'équipe du FCCO en catégorie U13 a remporté le trophée du Fairplay.

Pour la saison prochaine, l'USSV recrute et invite toute personne qui serait intéressée à la pratique ou à l'encadrement du football homme ou femme. Nous recherchons également des arbitres.

Contacts

06 84 71 04 98
www.ussolignaclevigen.fr
Facebook : Union-Sportive-Solignac-Le-Vigen

L'USSV RECRUTE ! Création d'une équipe senior féminine

Femmes et Jeunes filles à partir de 17 ans, vous voules jouer au foot ? Rejoignez-nous !
Nous recrutons aussi des petites filles à partir de 6 ans pour l'école de foot.

CLUB DES AMARANTHES

Le club de twirling bâton et danse les Amaranthes de Limoges a rouvert sa section au Vigen depuis janvier.

Des jeunes filles du Vigen et des communes limitrophes pratiquent cette activité les mercredis après-midi de 14 h 30 à 16 h 30 dans la salle polyvalente.
Dès septembre. prochain, les activités de la section reprendront les mercredis après-midis. Venez Découvrir cette discipline qui repose sur la gymnastique, la danse et le maniement du bâton !

Contacts

05 55 00 88 32 / 06 74 17 28 27
ou bien venez directement sur place.

CLVB - SECTION BIBLIOTHÈQUE

Des animations pour les petits... et aussi pour les grands !

Les animatrices bénévoles de Culture et loisirs val de Briance, avec la participation de Marie-Paule et Séverine (bibliothécaires), ont de nouveau organisé 2 ateliers créatifs pour une 40aine d'enfants accompagnés de leurs parents dans une ambiance très chaleureuse.

- 6 décembre 2014 : "atelier de Noël". Décors de table, traineaux, lutins en feutrine, boules, cartes de Noël, mobiles... À disposer sous le sapin.
- 28 mars : "atelier de Pâques". Paniers garnis, coquetiers en origami, lapins en feutrine... Quelle satisfaction de repartir avec ses créations et... quelques douceurs sucrées !
- Samedi 9 mai 2015 : on a joué ensemble sans tricher ! Jeux de société, d'éveil et de réflexion étaient en vedettes. Merci aux propriétaires de jeux venus bénévolement nous aider à animer cet après-midi très réussi.

Contacts

clvbsectionbibliotheque@laposte.net

CLUB DE L'AMITIÉ

Cinq ans déjà que notre association a pris le nom de "Club de l'amitié" et nous fêterons dignement cet évènement lors de notre représentation chantante du mois de novembre 2015.

Avec une pensée particulière pour Danièle Ducailloux, qui lors de nos derniers spectacles fût une lavandière inoubliable ainsi "qu'oune Bella Rousse" pétillante et enjouée de Santa Cruz. Personnage haut en couleurs et attachant de notre chorale qui nous manquera beaucoup.

L'année 2014 fut une année chargée en évènements, Monique Mercier, Présidente sortante, est partie couler des jours paisibles au soleil sur la Côte d'Azur.

NOS ACTIVITÉS EN 2014

- Fin janvier : assemblée générale ordinaire suivie d'un repas. Quelques jours plus tard un petit groupe est monté au salon de l'agriculture à Paris.
- Mars : repas avec projection de photos. Nous avons pu voir les magnifiques sites de la route de Saint-Jacques de Compostelle.
- 1er mai : participation à la foire artisanale et nous avons vendu des pâtisseries confectionnées par nos soins ainsi que divers objets fabriqués par le groupe "créativité" du lundi.
- Juin : les marcheurs du club sont allés sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle dans la région de Conques.
- Septembre : journée à Paris, repas en bateau-mouche sur la Seine. Visite commentée en car de quelques quartiers de Paris et visite de l'Assemblée nationale
- Novembre : le groupe des chanteurs s'en est donné à cœur joie dans la salle polyvalente du Vigen.
- Décembre : un groupe a visité les marchés de Noël à Barcelone et en Andorre.

EN 2015

- Janvier : assemblée générale. Comme l'année dernière quelques adhérents visitaient le salon de l'agriculture à Paris.
- Février : repas avec projection de photos organisé par les marcheurs du club,
- "La Carmauzette" (12 km),
- Visite de Limoges en petit train – repas – après-midi visite des Compagnons du Tour de France,
- Marche sur la route de St Jacques de Compostelle dans la région de Saugues (département de la Haute-Loire en région Auvergne.),
- Repas et balade sur le lac de Vassivière à bord du bateau restaurant l'Escale,
- Randonnée dans l'Aveyron à Campuac,
- Visite guidée de la rue de la Boucherie et repas aux halles de Limoges – après-midi visite du Musée Adrien-Dubouché,
- 1er mai : participation à la foire artisanale, malgré le temps maussade nous avons passé une bonne journée.

À venir

- En juillet et août, la salle du club sera libre les après-midi pour toutes les activités jeux de carte, scrabble, créativité etc.

- Octobre : voyage en car à la Cité de l'espace à Toulouse.

- Samedi 7 et dimanche 8 novembre (Salle polyvalente), nous fêterons en chansons le 5e anniversaire du club de l'amitié.

Attendez vous à des surprises !

LE CLUB DE L'AMITIÉ S'EST

- Un atelier créativité/couture tous les lundis de 14 h 30 à 16 h 30 (ancienne Coop)
- Du chant les 1er et 3e mardis du mois (salle polyvalente)
- Des jeux de cartes scrabble etc. les mercredis (ancienne Coop),
- Des randonnées les 1er et 3e vendredis du mois.

Rejoignez-nous !

Contacts

Club de l'amitié
tél. 05 55 31 96 06

LES COURANTS D'ARTS

Récemment créée au Vigen, Les courants d'Arts est une association "passerelle" qui relie arts, culture, histoire, nature et biodiversité, savoirs-faire et société.

Elle a pour vocation d'insuffler une dynamique propice à la création de lien social entre les habitants de tous âges, par le biais de la diffusion de la culture sous toutes ses formes.

DEUX PREMIÈRES ACTIONS À DÉCOUVRIR

- Samedi 19 septembre au domaine de Ligoure (entrée libre). Curiosités et atypisme seront au programme avec : expositions (château et parc), cinéma, ateliers d'expérimentation (photo, Land Art...). Programmation encore en cours mais le détail sera communiqué sur la page Facebook du Vigen.
- "Opération Woolstock !" de juin à mi-décembre. Vous aimez tricoter, crocheter, tisser, ou vous avez tout simplement envie d'apprendre ? Vous êtes jeunes ou un peu moins jeunes ? Vous avez du temps, vous avez envie de rencontrer d'autres personnes (habitants du Vigen ou bien d'autres communes) autour d'un projet collectif ? L'opération Woolstock est pour vous ! Participez à cette aventure collective, ludique et artistique et pariez avec nous pour un bourg transformé et coloré en décembre.

APPEL AUX BONNES VOLONTÉS.

Nous recherchons des personnes susceptibles de fournir des pelotes de laine et/ou de constituer des groupes de bénévoles "tricoteurs". Des "boîtes à laine" seront installées dans différents lieux au bourg et, si possible, dans les villages afin de récolter vos vieilles pelotes de laine de tous poils - de préférence acryliques - et pourquoi pas aux couleurs extravagantes (fluo, on adore).

DÉJÀ DEUX LIEUX POUR TRICOTER ENSEMBLE !

Laurent du "Café-crème" est prêt à nous accueillir mais aussi la bibliothèque Louise-Michel pour des ateliers parents/grand-parents/enfants. N'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone ou bien par mail, nous organiserons une réunion afin de vous dévoiler ce projet mystérieux... et établir avec vous les jours et horaires de ces ateliers.

D'avance merci pour vos dons de laine et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

Contacts

tél. 06 88 29 17 68 (Virginie)
email : assolescourantsdarts@gmail.com

RENAISSANCE SOLIGNAC-LE VIGEN

Un patrimoine sauvegardé…

Durant les travaux de réfection de l'église du Vigen, des vêtements liturgiques anciens, conservés dans la sacristie, ont dû être déplacés. Il s'agit de 12 chasubles et 3 chapes (dont 3 très anciennes) Les tissus souffraient de moisissures et pour certains de mites… Dans le cadre de son action de protection du patrimoine avec l'accord du Père Mallet-Guy, curé de la paroisse, et des municipalités du Vigen et de Solignac, l'association Renaissance de Solignac-Le Vigen a pris en charge ces vêtements, assurant leur nettoyage et leur entrepôt dans un lieu sécurisé sous alarme, à l'abri de l'humidité et de la lumière afin d'en assurer une bonne conservation. Souhaitons qu'un jour ils puissent être exposés à la vue de tous dans de bonnes conditions !

L'association Renaissance de Solignac-Le Vigen a tenu son assemblée générale le 13 février 2015 à la mairie de Solignac et a présenté un bilan très positif dans tous les domaines. Le point d'orgue en a été le concert de Noël aux chandelles qui a fait vibrer plus de 700 spectateurs, grâce à la présence, pour la deuxième fois, de Nemanja Radulovic et l'ensemble "Les Trilles".

De nombreux projets sont en cours pour l'année 2015, tant sur le plan patrimonial que musical.

Quelques dates à retenir plus particulièrement

- L'exposition d'été à l'abbatiale de Solignac, du 4 juillet au 20 septembre : "Solignac sur les chemins du monde… 1945, les Oblats de Marie arrivent à l'abbaye de Solignac, leur présence y rayonnera pendant près d'un demi siècle…" Entrée libre.
- Concert Fleuri, le 19 septembre à 21 h, abbatiale de Solignac : Marie Cantagrill et l'orchestre d'Ariège. Prix des places : 15 € (adhérents) et 20 € .
- Soirée documents anciens, le 20 novembre.
- Concert de Noël aux Chandelles : le 18 décembre à 21 h. Programme non encore déterminé.

Nous souhaitons vous retrouver nombreux lors de ces manifestations, et nous vous rappelons que l'association est ouverte à tous les passionnés de patrimoine et de musique…
Une réunion des membres actifs a lieu tous les premiers lundis du mois.

COTISATIONS 2015, donnant lieu à déduction fiscale :

- Membres actifs 16 €
- Adhérents 10 €
- Bienfaiteurs, 30 €.

Nous sommes toujours heureux de voir arriver de nouveaux membres avec des idées nouvelles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Contacts

Renaissance Solignac - Le Vigen
Noëlle Gilquin : 05 55 00 54 59
Christine Hervy : 05 55 00 41 44
renaissancesolignac@laposte.net
http://renaissancesolignac.voila.net

CHORALE CANTABILE

La chorale Cantabile fête ses trente ans !

Les choristes ont quelques années de plus mais leur enthousiasme et leur plaisir de chanter ensemble n'a pas pris une ride. Le 18 avril dernier, la chorale a donné un concert en l'abbatiale de Solignac en compagnie de l'ensemble "Why Not" fondé en 1998 et dont certains membres ont fait leurs débuts à Cantabile. Un public nombreux est venu les encourager à continuer... La chorale, ouverte à tous, même non-musiciens répète tous les jeudis à 20 h à la salle des fêtes de Solignac ; laissez-vous tenter !

Contacts

Janine BASSARD
tél. 05 55 00 57 11

LES CAVALIERS DE LA BRIANCE

Tri rando du 24 mai 2015

Voici les trois participants primés qui ont mérité les applaudissements des 125 personnes qui ont pris le repas à l'arrivée.

Tous les marcheurs, coureurs à pieds, cyclistes et cavaliers ont apprécié cette TRI RANDO nouvelle formule de 6, 12 ou 24 km sous un beau soleil.

Les cavaliers de la Briance ont abordé dès la fin de journée les sujets multiples concernant l'organisation de la course d'endurance inter-régionale programmée les 13 et 14 Septembre 2015.

Cette course est l'une des courses appréciées et reconnues par les cavaliers de notre région et des régions voisines pour son parcours, son organisation et surtout pour son hospitalité unique.

Le challenge sera d'autant plus grand cette année que nous subissons, en ce début d'année, une baisse du nombre de participants sur les premières compétitions.

Malgré tout nous sommes convaincus que nous saurons, adhérents et bénévoles de l'association des Cavaliers de la Briance, faire preuve d'une grande inspiration ; tant pour la préparation de cette journée que pour son animation.

Contacts

Christophe Sire
tél. 06 46 23 25 31

ANCIENS COMBATTANTS

Jeudi 5 février 2015, la section des anciens combattants de Nexon - Solignac, Le Vigen, Janailhac, La Meyze, a tenu sa réunion annuelle.

Honorée par son secrétaire départemental Jean-Claude Bessaguet, assisté par Mme Emma Catalifaud, membre du conseil administratif départemental et national.

À cette réunion, était présent, M. Daniel FAUCHER, représentant M. Fabrice GERVILLE-REACHE, Maire de Nexon, empêché. Une dizaine de personnes du monde combattant était présente. Plusieurs anciens combattants et veuves, très âgés, certains malades, s'étaient excusés.

Hélas, cette réunion a été poursuivie avec émotion, notre camarade et ancien président de l'ancienne section de Janailhac, M. Henri LAURENT, venait de décéder la veille. Il était devenu vice-président de notre section reconstituée ; c'est le cœur serré que nous avons tenu cette réunion, sans lui. Une minute de silence a été observée en sa mémoire et à celle de tous les camarades disparus.

Actuellement nos effectifs se maintiennent, malgré de nombreux décès, une dizaine de sympathisants ou amis nous ont rejoints. Nos veuves, assez nombreuses, toujours fidèles, en hommage à leurs défunts époux, se maintiennent ; qu'elles en soient remerciées.

Au cours de cette réunion, plusieurs revendications ont été évoquées, nomment l'aide aux veuves des anciens combattants, par le biais de l'indemnité différentielle de solidarité, qui est devenue depuis le 1er janvier 2015 à 984 €, mais attention, la circulaire de l'office National des Anciens Combattants (O.N.A.C.) modifie des conditions d'attribution aux bénéficiaires ; beaucoup de veuves n'y auront plus droit. Il faut impérativement, et dans tous les cas, faire valoir ses droits au préalable (RSA-ASPA – circulaire ONAC du 12.12.2012).

D'autre part, une aide peut être demandée par les veuves, au service de l'ONAC, en cas de décès de leur conjoint, dans un délai d'un an et également une aide au chauffage, quel que soit le mode, en « fonction des revenus ».

La carte d'anciens combattants peut être acquise désormais pour ceux qui ont combattu en Algérie et dont leur temps de présence se trouve « à cheval » sur la date du 1er juillet 1962. Le T.R.N. (Titre de Reconnaissance de la Nation), peut être obtenu jusqu'à juillet 1964.
Les opérations extérieures (OPEX), dont un temps de présence de 120 jours en unité combattante, peuvent également obtenir leur carte et prétendre à leur retraite à 65 ans.

Le 26 novembre 2014, la section, avec la complicité de la municipalité du VIGEN, a organisé une petite fête à l'occasion du centenaire, M. Roger BRISSAUD, du Vigen. La médaille d'argent de l'UFLAC lui a été décernée et remise par notre Président Michel DENARDOU.
Un vin d'honneur a clôturé la séance. Un repas convivial a été servi au restaurant Massy à Nexon et a clôturé cette rencontre.

La composition du bureau a été légèrement modifiée.

Contacts

Raymond FAYE (Président)
tél. 05 55 58 26 16

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Votre actualité sur Facebook (Le Vigen Commune) !

Envoyez vos textes courts sans mise en page. Vos photos et/ou affiches (uniquement en JPEG) à l'adresse suivante : communication.mairie.le.vigen@gmail.com

TENNIS CLUB VAL DE BRIANCE

Le championnat d'été a repris le dimanche 3 mai.

- Le nombre de licenciés souhaitant jouer en compétition a permis à nouveau, comme l'an dernier, d'engager trois équipes masculines.
- Le championnat réservé aux joueurs de plus de 35 ans, qui a eu lieu à l'automne, a vu l'équipe 1 terminer à la 5e place et l'équipe 2 à la 3e place de leurs divisions respectives.
- Le trophée Verbier, en hiver, a bien réussi aux deux équipes participantes : l'équipe première a fini en tête de sa division et l'équipe 2 s'est hissée à la 2e place.
- Les joueurs participants, lors de ces compétitions, peuvent désormais arborer leurs nouveaux maillots flanqués du nouveau logo du club.

À noter !

Le tournoi interne du club se déroule actuellement, parallèlement au championnat.

- Les finales auront lieu le 13 juin sur le court du Pont-Rompu, l'après-midi, à partir de 14 heures. Elles seront précédées d'une matinée de rencontres "rétro", et d'un barbecue festif, auxquels sont conviés tous les adhérents du club, enfants et adultes.
- Le Tournoi Open du club, ouvert à tous les licenciés, femmes et hommes, de "non classé" à "3/6", se déroulera du 26 août au 13 septembre.
- Le marché de producteurs auquel participera le TC Val de Briance sera celui du 21 août 2015 ; au plaisir de vous y voir !

Contacts

Place Georges-Dubreuil - 87110 Solignac
tél. 05 55 00 42 31
et 06 80 33 56 26 (Jérémy Desclous)
email : tcvaldebriance@gmail.com

POURQUOI PAS JEUX

La troupe de théâtre "Pourquoi pas jeux" a brûlé les planches, tant à Solignac, qu'à Condat-sur-Vienne, avec la pièce de Éric Assous, intitulée "Les belles sœurs".

Francky invite ses deux frères, Yvan et David, ainsi que leurs épouses, à pendre la crémaillère de leur nouvelle maison. Nicole, la femme de Francky, a cru bon de convier la sulfureuse Talia, à la fête familiale. La soirée va se transformer en jeu de massacre pour les trois frangins... Les membres de la troupe s'en donnent à cœur joie, offrant aux spectateurs quatre-vingt-dix minutes d'évasion et de rire. L'engouement du public a conduit Raphaël Martin, le metteur en scène, à programmer plusieurs représentations jusqu'à la fin de l'année, le 17 et 18 octobre à Saint-Léonard-de-Noblat et le 14 novembre à Rilhac-Rancon.

Contacts

Fabrice Chouvel
tél. 06 11 78 73 31

Reportages

Repas dans la cuisine du château de Ligoure, en compagnie de Freddy Le Saux, résident et ancien gérant

Julien et Cécile Dupont : quand Julie Andrieu s'invite dans leur cuisine

Producteur de porc Cul Noir et d'agneaux depuis 2002 sur la commune du Vigen, Julien Dupont élève ses bêtes en plein air et produit presque le totalité des céréales nécessaires à leur alimentation sur son exploitation.

Élevé en plein air, le Cul Noir (anciennement nommé porc de St-Yrieix) a bien failli disparaître mais cette race rustique connait un nouvel essor en Limousin grâce à des éleveurs passionnés comme Julien. De type ibérique, on le reconnaît notamment grâce à sa robe bicolore (claire et noire) avec deux plaques noires plus marquées qu'il porte à la tête et à la croupe ; ses oreilles minces et semi-dressées pointent vers l'avant. Habitué à chercher sa nourriture dans la nature, c'est un « marcheur » qui grandit lentement ; d'où sa réputation pour son gras abondant et fondant, qui fait le bonheur des cuisiniers avertis ! Sa chair rouge, ferme et persillée est également très appréciée. De quoi donner l'eau à la bouche aux amateurs de viande !

Et c'est bien ce qui a inspiré Julie Andrieu, venue tourner au Vigen une bonne partie de son émission culinaire "Les carnets de Julie*". Notre "reporter du goût et du bon vivre" ne s'est pas trompée en poussant début janvier la porte des Dupont aux Palennes.
Car chez Julien et Cécile, au-delà de l'élevage, on prépare aussi des pâtés, terrines, conserves et l'on fait perdurer des recettes ancestrales. On peut dire qu'ils se sont bien trouvés : tous les trois sont animés par la passion pour les produits de qualité, les traditions et savoirs-faire.
Après une visite de la propriété commentée par Julien accompagné de Basile**, Cécile et Louise** ont réalisé avec Julie une recette de rôti de porc Cul Noir aux légumes de saison (voir ci-contre).

Nous étions sur le tournage pour assister à la séquence du repas final (marque de fabrique de l'émission) au château de Ligoure. Accueillis par Freddy Le Saux, les personnalités ayant fait l'objet d'un reportage ont dégusté des spécialités limousines. À l'abri des objectifs, nous avons patienté durant les prises dans la cuisine avec les assistants de Julie, les enfants et... l'irrésistible envie de goûter aux plats mijotant sur le piano !

LA RECETTE !

Recette du rôti de porc cul noir aux légumes de saison de Cécile

Pour 10 personnes : 1 rôti de cochon cul noir de 2 kg (si possible pris dans la pointe du filet) / 1,5 kg de carottes / 1 kg de pommes de terre à chair ferme / 3 oignons / 2 poireaux (avec une bonne partie de vert, on ne jette rien !) / 3 cs de saindoux / 50 g de beurre / 500 g de châtaignes en bocal / thym, laurier / vin blanc sec / sel et poivre.
Faites chauffer une grande cocotte avec le saindoux et faites-y dorer le rôti sur toutes ses faces.
Pendant ce temps, pelez et émincez (pas trop finement) les oignons, pelez et coupez les carottes en larges morceaux, en biseaux. Remplacez le rôti par les oignons et faites-les fondre et dorer. Ajoutez les carottes et laissez cuire encore 10 minutes. Incorporez alors le rôti. Salez, poivrez, arrosez les légumes de vin blanc, déposez quelques brins de thym et des feuilles de laurier sur le rôti et couvrez. Laissez mijoter le temps de préparer le reste des légumes. Fendez les poireaux en deux sans aller jusqu'à leur racine et lavez-les, taillez-les en gros tronçons. Pelez et lavez les pommes de terre. Autour du rôti, déposez les pommes de terre puis couvrez-le avec les poireaux. Ne mélangez pas pour que chaque légume cuise correctement selon sa place dans la cocotte, salez, poivrez, couvrez et laissez mijoter 1 h.eure Faites dorer les châtaignes dans une sauteuse avec le beurre puis versez le tout dans la cocotte. Laissez mijoter encore 10 minutes et servez le rôti, découpé en tranches, accompagné des légumes.
Le conseil de Julie : pour varier les couleurs et les saveurs, Cécile choisit des oignons de couleurs différentes: rouge, blanc et jaune.

Retrouvez les produits des Dupont dans les deux magasins "Saveurs fermières" à Limoges : www.saveurs-fermieres.fr
* tous les samedis à 16 h 55 sur France 3. L'émission spéciale Haute-Vienne a été diffusée le 31/01/15. Vous pouvez la regarder en suivant le lien suivant : http://www.france3.fr/emissions/les-carnets-de-julie/diffusions/31-01-2015_298073.
** les enfants de Julien et Cécile, exceptionnellement dispensés d'école ce jour-là. Et pour cause : participer à une telle aventure, ça n'arrive pas souvent et ça ne se manque pas !

Le parc Zoo du Reynou : ici et ailleurs

Quelles sont les nouveautés du Reynou ?

En 2014, le parc a reçu plusieurs prix qui soulignent le potentiel et la richesse de cet endroit.

Le Parc ZOO du Reynou est devenu membre de l'EAZA (Association Européenne des Zoos et Aquariums).
Ce titre a été validé après une inspection de 3 jours du parc. Plusieurs points ont été vérifiés comme la sécurité des animaux et des visiteurs, les soins, la qualité des installations, l'implication et le respect de la biodiversité. Le Parc ZOO du Reynou est en adéquation avec la philosophie et l'éthique de l'EAZA d'où cette démarche.

Ce titre permet au parc d'être officiellement reconnu comme un contributeur de la protection des espèces. Plus de 30 espèces présentes au Parc ZOO du Reynou sont en effet intégrées dans un programme de protection coordonné par l'EAZA. La reproduction de ces espèces suit les plans de gestion à moyen et long termes établis par ces programmes. Le Reynou comme les autres parcs adhérents servent de banques de données génétiques qui préservent le patrimoine génétique des animaux. En cas de disparition à l'état sauvage, cette réserve pourra être utilisée pour les réintroduire dans leur milieu et préserver l'équilibre.

L'EAZA organise également des campagnes de sensibilisation et donne la possibilité de s'impliquer et d'organiser des stands afin que le grand public accède plus facilement à ces informations. Des pétitions sont également mises à disposition des visiteurs. L'organisme a un réel pouvoir de modification de la législation grâce à ses représentants à Bruxelles.

Cette nouvelle position est une reconnaissance de qualité, facilite la mission de protection de l'environnement et des animaux et crée des liens forts avec les autres parcs zoos.

Le parc a également eu plusieurs prix en 2014.
Le prix Turgot Carnot qui a été attribué par un jury suite à la validation du dossier du zoo du Reynou.
Puis le public a récompensé le parc par une très bonne notation sur tripadvisor.

Ces récompenses sont la preuve que nous avons en Limousin pas seulement un petit parc mais un établissement reconnu et qui par ces différentes actions est présent sur le plan national, europeen et international. La communication, par le biais des nouvelles technologies, s'est imposée d'elle-même et permet d'offrir au public des services, des informations. Grâce à ces outils il est aujourd'hui possible de savoir rapidement ce qui se passe au parc et comment vont les pensionnaires.

Le Parc en quelques chiffres

- 600 animaux, 130 espèces de 5 continents
- Un espace naturel de 100 hectares
- Nombre de visiteur en 2014 : 90 000
- Nombre d'employés : 18
- Un château du XIXe siècle classé Monument historique

Les nouveautés plus visibles du public

- Les stands à thème liés aux programmes de sensibilisation
- Les aires de jeux pour les jeunes enfants.
  Tout au long du parcours de visite des emplacements permettent aux enfants de faire une pause dans la visite, de se détendre, d'évacuer pour pouvoir ensuite reprendre le parcours détendus.
- Les modifications, évolutions et améliorations des structures du parc.
  Le parc est en constante évolution. Son objectif permanent reste la conservation de la biodiversité et le bien-être des animaux, tout en permettant au public de passer un bon moment.
- L'arrivée de nouveaux pensionnaires.
  Suite à la rénovation du bâtiment des girafes, le parc peut aujourd'hui accueillir 4 pensionnaires contre 2 avant les travaux. Depuis mi-avril, 4 mâles sont donc hébergés dans notre commune. Cet effectif est volontaire et s'inscrit dans le plan de gestion de la population.
  Deux premiers mâles pandas roux, arrivés en avril, sont vite devenus des pensionnaires incontournables du parc ! Leur petite "bouille" attachante, un physique de peluche en ont rapidement fait des stars. Ces petits animaux des montagnes, qui raffolent de bambous, ont emménagé sur une île recouverte d'immenses arbres leur servant de terrain de jeux.
  En collaboration avec l'EEP (Programme européen de gestion des espèces), le parc participe au programme de recherche sur cette espèce. La constitution d'un groupe de quatre mâles sans lien de parenté est une première ! C'est une démarche importante pour l'EEP et l'avenir de ce programme.

Les projets à venir :

- Modification de l'installation des tigres.
  Avec la disparition du tigre, résident du parc depuis sa création, cet espace va être déplacé et reconstruit pour y apporter des améliorations. Pour le moment, le choix de l'espèce de tigres n'est pas encore établi. L'installation est prévue début 2016.
- Un projet à plus long terme est en cours de réflexion : la création d'une serre tropicale pour les reptiles. Cette nouvelle infrastructure complèterait le parc actuel et permettrait de rendre l'endroit plus attractif pour les visites l'hiver.

Le parc du Reynou nous réserve encore bien d'autres surprises pour l'avenir. Cet endroit est un lieu dépaysant surprenant et riche. N'hésitez pas à vous y rendre pour le découvrir ou le redécouvrir. Chaque visite est différente et chacun peut y trouver son bonheur !

Informations pratiques

Photos © Parc Zoo du Reynou / © Patrick J.

Parc Zoo du Reynou

- Domaine du Reynou - 87110 Le Vigen
- Du 1er avril au 31 octobre le parc est ouvert tous les jours de 10 heures à 19 h 30 (fermeture des caisses à 18 heures).
- www.parczooreynou.com
- www.facebook.com/Parczooreynou
- twitter.com/parc_zoo_reynou

Carnet

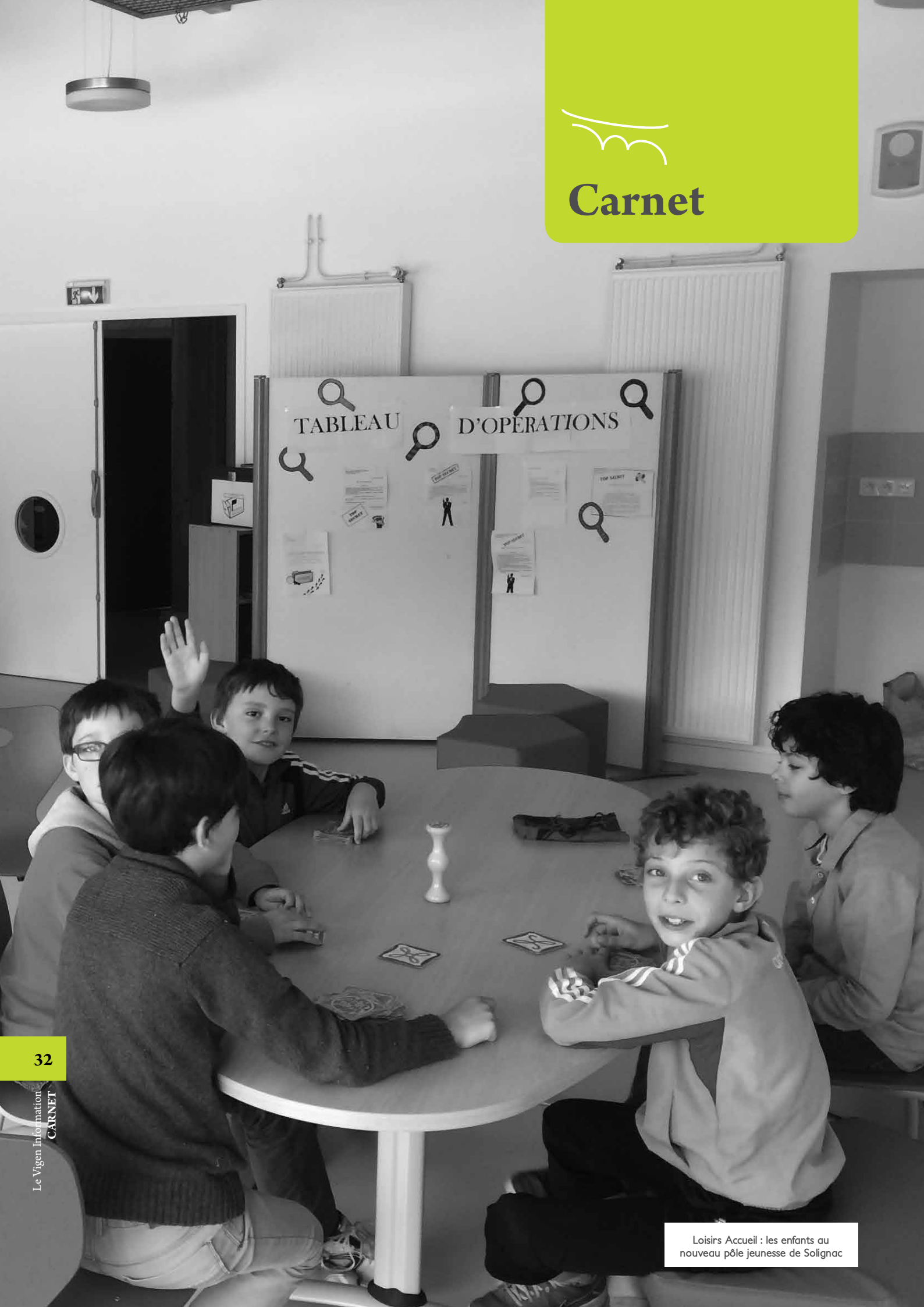

Loisirs Accueil : les enfants au nouveau pôle jeunesse de Solignac

Mémento

MAIRIE

- 05 55 00 51 17
- mairie-le-vigen@wanadoo.fr
- www.le-vigen.fr

Lundi-vendredi :
8 h 30 / 12 h et 13 h 30 / 17 h 30
Samedi : 9 h 30 à 11 h 30
(Vacances scolaires : fermée le samedi)

AGENCE POSTALE

05 55 30 80 19
Lundi : 13 h 50 / 16 h 15
Mardi-vendredi : 9 h / 12 h et 13 h 50 / 16 h 15
Samedi : 9 h / 12 h

BIBLIOTHÈQUE LOUISE MICHEL

05 55 00 53 73
bibliotheque-le-vigen@orange.fr
Lundi, mardi, vendredi : 16 h / 18 h 30 (18 h en hiver). Mercredi : 9 h 30 / 11 h 30 et 14 h / 18 h. Samedi : 10 h / 12 h

CENTRE CULTUREL POLYVALENT

Location de salles : s'adresser à la mairie

ÉCOLE DE MUSIQUE (SIVOM)

S'adresser à la mairie

RAMASSAGE DES POUBELLES

- Déchets ménagers non recyclables
Poubelle verte : tous les lundis après-midi
- Déchets ménagers recyclables
Poubelle bleue : le mercredi après-midi, tous les quinze jours (semaines paires).

DÉCHÈTERIES

- La plus proche : rue Léonard Samie (ZI de Romanet) à Limoges. Ouverture : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h tous les jours sauf le lundi.
- Toutes les infos sur les autres déchèteries de Limoges Métropole : www.agglo-limoges.fr/fr/services/decheteries.

COLLECTE DES TEXTILES

Colonne d'apport volontaire en centre bourg derrière la salle polyvalente.

COLLECTE DU VERRE

Colonnes d'apport volontaire
- PUY-MÉRY, près de l'école, à côté de l'ancienne salle de l'Amicale Laïque.
- BOURG, derrière le centre commercial (prendre à gauche la voie qui le contourne).
- LES FARGES, en haut du lotissement au fond du petit parking. Route de Boissac, à coté de l'abribus au début du chemin des Vergnades.

ENCOMBRANTS

Ramassage à domicile une fois par trimestre. Il est impératif de s'inscrire à la mairie au plus tard 10 jours avant le ramassage. Prochains passages : les jeudis 10 sept. et 10 déc. 2015.

TRANSPORTS

AUTOCARS

Une liaison par autocar est assurée tous les jours aux alentours de 7 h et 14 h, vers Limoges, retour le soir vers 18 h. Il y a cinq points de desserte sur la commune. Plus de précisions : s'adresser à la mairie.

TÉLOBUS

Du lundi au samedi sauf les jours fériés les lignes 42 et 43 du Télobus relient 10 points d'arrêt sur la commune au pôle Saint-Lazare de la STCL. À noter : le circuit sera rallongé à la rentrée, son parcours sera communiqué sur les sites du Vigen et de la STCL. Tout sur le fonctionnement de Télobus et ses horaires sur : www.stcl.fr ou bien www.le-vigen.fr

Numéros d'urgence

- Gendarmerie de Solignac : 05 55 00 50 03
- S.A.M.U. : 15
- Police : 17
- Pompiers : 18
- Sans abri : 115
- Appel d'urgence européen : 112
- Enfance maltraitée : 119
- Centre anti-poisons de Bordeaux : 05 56 96 40 80

PREMIERS SECOURS

Défibrillateurs cardiaques sont en libre service :
- Au Vigen, coté droit de la mairie.
- À Solignac à gauche de la porte d'entrée de la mairie.
- Au stade de foot sur la façade des anciens vestiaires.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

MÉDECINS
Groupe médical du Vigen
16 avenue de la Gare
05 55 00 51 69

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES
Cabinet de rééducation du Val de Briance. 4b allée des Pommiers / 05 55 00 53 80

ORTHOPTISTE
Élodie SANTRAN
9 avenue Frédéric-Le Play
05 55 48 62 99

VÉTÉRINAIRE
Clinique vétérinaire C. de ROSIERS Centre commercial du Bas-Faure (Carrefour)
05 55 06 90 90

PSYCHOLOGUE
Delphine LISSAJOUX
9 avenue Frédéric-Le Play
06 30 06 87 82

SOINS INFIRMIERS
- Bernadette CHAMBON
Bretet - St-M.-les-Brousses
05 55 00 41 94
- Sylviane GUITTARD
Haut-Vauzelas / 05 55 48 99 03
- Croix rouge française
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39
- Cabinet MAURILLEGANT, FAUCHER, BARRIÈRE
64 avenue Saint-Éloi - Solignac
05 55 00 57 71
- Vincent RIVET
35 ch. Écoles de Boissac - Le Vigen
05 55 48 68 90 / 06 61 36 23 25

ASSISTANTE SOCIALE

Carine LANNETTE tient une permanence à la salle polyvalente les 2e et 4e lundis du mois, de 14 h à 16 h. S'adresser à l'antenne des Portes Ferrées : 32 rue Domnolet-Lafarge à Limoges.
05 55 30 09 96 ou 05 55 30 09 90.

RÉFÉRENTE GÉRONTOLOGIQUE

Aurélie MARTIN
Conseil général de la Haute-Vienne
Maison du département
4bis avenue des Coutures - Limoges
05 55 45 13 45

AIDE À DOMICILE

Service d'accompagnement et d'aide à domicile de la croix rouge.
16 rue François-Perrin - Solignac
05 55 00 51 39

Agenda

> Juillet

Exposition de maquettes sur
la 2nde guerre mondiale.
Bibliothèque Louise-Michel.

> Dimanche 5 juillet

Concours de pêche AAPPMA.

> Dimanche 12 juillet - matin

Sports (marche/VTT) & loisirs
Comité des fêtes du Vigen.

> Dimanche 12 juillet, 22 h 30

Feu d'artifice Solignac/Le Vigen
Stade de Solignac.

> Dimanche 16 août, 10 heures

Commémoration à la stèle du Mas-du-Puy. Hommage aux fusillés du Vigen & Solignac le 17 août 1944.

> Jeudi 20 août

Concours de pêche AAPPMA.

> Vendredi 21 août, dès 19 heures

Marché de Pays -Tennis club Val de Bce
Place de la Briance à Solignac

> Dimanche 13 septembre, 9 h-17 h

5e bourse aux oiseaux.
association ornithologique
Salle polyvalente

> Samedi 19 septembre

Les courants d'Arts soufflent à Ligoure
Expositions, ateliers, projections...
Château de Ligoure (entrée libre)

> Samedi 19 septembre, 21 heures

Concert fleuri
Renaissance de Solignac-Le Vigen.
Abbatiale de Solignac

> Dimanche 27 septembre, dès 10 h

"Meli-Mélo" de la Briance.
Culture & loisirs Val de Briance.
Salle polyvalente.

> Samedi 3 octobre, 20 heures

Loto du Comité de fêtes.
Salle polyvalente.

> Dimanche 4 octobre, 9 h - 18 h

4e bourse aux instruments de musique.
Crescendo au Vigen.
Salle polyvalente.

> Vendredi 9 octobre, 18 heures

Accueil des nouveaux arrivants.
Salle du conseil - mairie du Vigen.

> Samedi 31 octobre, 15 heures

Ateliers d'Halloween & maquillage.
Section bibliothèque - CLVB
Bibliothèque Louise-Michel.

> Samedi 7 novembre, 20 heures
> Dimanche 8 novembre, 14 h 30

Spectacle chant/théâtre
5e anniversaire - Club de l'amitié.
Salle polyvalente.

> Mercredi 11 novembre, 11 heures

Commémoration de l'armistice de 1918. Rdv : monument aux morts pour les personnes souhaitant s'associer à cette cérémonie du souvenir.

> Du 19 au 23 novembre

Exposition florale Claudia Paquet.
Salle polyvalente.

> Dimanche 29 nov. , 12 heures

Repas des aînés. Salle polyvalente.

> Samedi 5 décembre, 15 heures

Ateliers de Noël pour les enfants.
Section bibliothèque - CLVB
Bibliothèque Louise-Michel.

> Samedi 12 décembre, 15 heures

Noël des Minots
À partir de 3 ans jusqu'à 12 ans
Salle polyvalente.

> Vendredi 18 décembre, 20 h 30

Concert aux chandelles.
Renaissance de Solignac-Le Vigen.
Abbatiale de Solignac.

LE VIGEN INFORMATION DEVIENT UN MAGAZINE PARTICIPATIF
Vous avez des dons pour l'écriture ? Vous souhaitez nous suggérer un sujet ?
Envoyez un email à : communication.mairie.le.vigen@gmail.com

AVERTISSEMENT AUX AUTEURS DE CETTE ÉDITION
Selon la place et l'esprit du magazine, le comité de rédaction
se réserve le droit de modifier les articles et photos qui lui sont adressés.

VOS TEXTES SONT FOURNIS SANS MISE EN PAGE EN ARIAL, VOS PHOTOS EN JPEG, 300 DPI, RVB
par email à : communication.mairie.le.vigen@gmail.com
D'avance merci de votre compréhension.

C'EST LA VIE

NAISSANCES

Julian, Paul ÉVÈNE 03/12/14
Jade LEMAIGRE 09/12/14
Loralyne, Lucillya, Anne-Marie GLANDIER BOISSOU 14/12/14
Noémie, Marie, Jacqueline MAISONNEUVE 18/12/14
Lorenz POMARES 31/12/14
Laïa POMARES 13/01/15
Thiméo, Piotr KEITA 16/01/15
Gabin DUBOIS 14/02/15
Éléonore, Victoire GROS 13/03/15
Marley, Richard OWUSU ACHEAMPONG 15/04/15
Xavier, Marie, Marc BERTRAND-MAPATAUD 23/04/15
Zoé FEYT BREA 25/04/15
Tito ALARÇON 30/04/15
Mathilde, Victoire EGALITE 08/05/15

PARRAINAGE CIVIL

Bastien, Paul SADRY 06/06/15

MARIAGES

Patricia, Marie-Noëlle IMBERT & Gérard, Claude NADAUD 29/11/14
Sandrine, Marie, Elisabeth BARRIERE & Franck BONNET 14/02/15
Anaïs TOUZEAU & Guillaume, Norbert, Hervé LHENRY 11/04/15
Ophélie, Mauricette, Marguerite BILLET & Hervé, Rémi LESTIENNE 23/05/15

DÉCÈS

Jean-Jacques FEUILLADE 05/01/15
Huguette, Marthe BONNETBLANC, épouse de Jacques FORESTIER 28/03/15
Danielle DUPUYTRENT, veuve de Michel DUCAILLOUX 02/04/15
Anna, Marie COQUE, veuve de Paul JANICOT 27/04/15
Jacques BOYER 07/05/15
Marcelle MAUD, veuve de Jean-Pierre LARUE 29/05/15
Sophie, Laetitia JOUYS 29/05/15

Méli-mélo de la Briance

5ème édition

LE VIGEN

DIMANCHE 27 SEPTEMBRE 2015

LE PROGRAMME

10h ouverture du salon
11h inauguration
15h conférence de Olivier Roulière
16h dictée à l'ancienne
17h remise du prix de la Briance

A VOIR, A DECOUVRIR, A FAIRE

Rencontres, dédicaces avec les invités dans le centre culturel polyvalent ou sous les chapiteaux
Visite de l'église St Mathurin par Renaissance de Solignac Le Vigen
Exposition proposée par le groupe «archives» de Méli Mélo
Création d'un mur de dessins par les enfants

LES PEINTRES

Boudaud Roland
Chastenet Françoise
Cheminade Jean-Paul
Deleron Jean-François
Gerardi Dominique
Lachenaud Marine
Laduranty Philippe
Lamaud Yvette
Maes Marie-Claude
Noel Philippe
Patrier Katia
participation des associations
Briance Couleurs
Esquisses Arédiennes

LES AUTEURS

Alambre Jean
Andrieux Valérie
Aubart Yves
Besset-Sinais M. Christine
Bettinelli Mickaël
Bonnet Jean-Pierre
Bouysse Franck
Brantus-Mainguy Delphine
Brousse Vincent
Clancier Agnès
Depelley Jean
Dudognon Michel
Gaston Marie
Gaudriot Claire
Janicot Demaison Martine
Javelaud Corinne
Lainé Christian
Linol Franck
Mamita
Perlier Guy
Robert Maurice
Romain-Ringuier Jean-Paul
Rossi-Lagorce Régine
Signol Anthony
Valade Albert
Vidal Sébastien

LES CRÉATEURS

René COUDERT (jeux en bois)
Valérie LAIDET (biscornus et coussins en point de croix)
Monica ORTEGA DELERON (créations en papier maché)
Céline TEILLET (bijoux fantaisie)
Georges BARATAUD (émail)
Laurence OURPIN (accessoires de mode)

EXPOSITION

«les endroits cachés ou insolites du Vigen»

Association Culture et Loisirs Val de Briance Section Bibliothèque

CL VB

le Vigen

entrée gratuite

mairie

le Vigen information

printemps-été 2015

Prochain numéro
HIVER 2015
À bientôt !